L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT | Quotidien National d'Information | www.lechodalgerie.dz

Jeudi 5 janvier 2023 - 12 Joumada Al Tani 1443 - N° 3187 - 11e Année - Algérie : 20 DA / 1 €

Présidence

Le Président Tebboune reçoit le président du MSP

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abderrezak Makri qui a déclaré avoir demandé une audience au Président afin d'exprimer «certains points de vue en ce qui concerne le volet politique et économique» ainsi que d'apporter «quelques remarques sur divers dossiers». Le chef de file du MSP a affirmé «avoir appris beaucoup de choses lors de cette avec le président de la République concernant les questions économiques».

Lire page 16

Transport maritime de marchandises

Nouvelle ligne régulière entre la Turquie et l'Algérie

La compagnie maritime Arkas a lancé une nouvelle ligne maritime régulière de transport de marchandises entre l'Algérie et la Turquie. Il s'agit d'une ligne reliant les ports d'Istanbul et d'Izmir (Turquie) et le port de Béjaïa (Algérie). C'est ce qu'a annoncé hier Bejaia Mediterranean Terminal (BMT). «La compagnie maritime Arkas a mis en place une nouvelle ligne régulière de et vers le port de Istanbul et Izmir sur le port de Bejaia», indique BMT, précisant que la première escale a eu lieu le lundi 2 janvier 2023 à 18h00.

Lire page 16

CHAN

Le compte à rebours a commencé

Le CHAN est sans doute l'événement footballistique le plus marquant de ce début d'année. C'est aussi le plus grand tournoi que l'Algérie organise depuis la CAN 1990. Ce n'est certes pas de la dimension de la Coupe d'Afrique des nations, mais la compétition commence à prendre de l'ampleur et de l'envergure, comme en témoigne le nombre record des demandes d'accréditation des médias qui dépasse les 1000 demandes.

Lire page 15

Collectivités locales

De larges prérogatives à la hauteur des défis de l'heure

Les collectivités locales devraient être le maillon fort de l'Algérie nouvelle et le poids des wilayas et des communes dans le pays s'explique d'abord par leur rôle moteur en matière d'attractivité et de développement socioéconomique. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait une grande partie de sa carrière dans ces collectivités, est déterminé à doter ces territoires de plus larges prérogatives et de compétences à la hauteur des défis de l'heure. Toutes les régions du pays sont appelées à jouer un rôle économique majeur. Pour le président de la République, les wilayas qui disposent de nombreux atouts et d'une jeunesse aux facettes multiples, doivent créer de la richesse.

Lire page 3

Photo : D.R. ©

Développement local

Priorité aux projets en lien avec le cadre de vie des citoyens

Le développement local passe, en premier lieu, par le désenclavement et la relance de différents projets gelés après une opération de recensement minutieuse, outre la levée de toutes les contraintes, notamment les projets vitaux en lien avec le citoyen. En décidant d'affecter une enveloppe budgétaire conséquente pour la prise en charge des projets prioritaires dans les communes en vue d'améliorer les conditions de vie des populations au niveau local.

Lire page 4

Insuline et anticancéreux

Aoun appelle les opérateurs à plus d'efforts dans la production locale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a effectué, mardi à Alger, une visite de travail et d'inspection au niveau de plusieurs unités de production implantées à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger), durant laquelle il a appelé les opérateurs à faire plus d'efforts dans le domaine de la production locale de médicaments vitaux, notamment l'insuline et les anticancéreux. Le ministre, accompagné du wali d'Alger Mohamed Abdennour Rabehi, a entamé sa visite au niveau du complexe de production de Sanofi où il a appelé les responsables de ce site à «accélérer le lancement de la production de l'insuline» quitte à ce que ce soit de manière «manuelle» en attendant l'automatisation du processus.

Lire page 7

Contribution

Les neuf conditions de la réussite du processus de privatisation totale et de l'ouverture partielle du capital des entreprises publiques

Mon expérience en tant que président du Conseil national des privatisations entre 1996/1999, et les différentes tournées effectuées aux USA, en Europe notamment dans les pays de l'ex-camp communiste, où faute de volonté politique aucun projet n'a été privatisé pour différentes raisons objet de cette contribution, n'étant nullement impliqué pour la période 2000/2020, m'amène, pour le cas de l'Algérie, à formuler les conditions de la réussite tant d'une privatisation totale que partielle de l'ouverture du capital des entreprises publiques.

Par Le Pr Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

Sûreté d'Alger

Saisie de plus de 3 kg de cocaïne et arrestation d'un réseau criminel organisé

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a démantelé en début de semaine, un réseau criminel organisé opérant dans le territoire de la wilaya d'Alger, et saisi plus de 3 kg de cocaïne. «Le SCLTIS, relevant de la DGSN, a réussi, au début de cette semaine, à démanteler un réseau criminel organisé composé de 8 individus, dont une femme, spécialisé dans le trafic de cocaïne, opérant dans le territoire de la wilaya d'Alger et dans certaines wilayas côtières de l'Est du pays». L'opération s'est soldée par «la saisie de 3,40 kg de cocaïne, 600 millions de centimes en liquide, 5 véhicules touristiques et un motocycle». Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour constitution d'une bande criminelle organisée, transport, stockage et trafic de drogues».

Démantèlement de deux réseaux criminels de trafic de stupéfiants et saisie de 15 grammes de cocaïne

Les services de police d'Oran ont démantelé lors de deux opérations distinctes deux réseaux criminels composés de six individus spécialisés dans la commercialisation de drogue et de psychotropes et saisi 15 grammes de cocaïne, a-t-on appris auprès de la direction de la sûreté de wilaya. Les deux opérations ont été menées suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon lesquelles des individus opéraient dans la commercialisation et le stockage des stupéfiants en vue de leur distribution et de leur revente, a précisé la cellule de communication et des relations publiques. Après la surveillance des activités des membres des deux réseaux et l'accomplissement de l'ensemble de procédures légales, les six individus ont été arrêtés, avec la saisie de 15 g de cocaïne, 1,764 kilo de kif traité et 1693 capsules de psychotropes. Deux véhicules, utilisés dans le transport et le trafic de la drogue, ainsi qu'une arme blanche prohibée et une somme de 1,45 million de dinars représentant des revenus du trafic, ont été également saisis. Une procédure judiciaire a été lancée contre les membres des deux réseaux, qui seront traduits, ultérieurement, devant les juridictions compétentes sous l'accusation de détention et de commercialisation de drogue dure (cocaïne et kif traité) et de psychotropes, leur détention, expédition et transport avec l'utilisation de véhicules, ainsi que la livraison et le stockage de la drogue en vue de la revente illégale au sein d'un réseau criminel organisé, en plus du crime de contrebande à un degré de dangerosité et d'atteinte à la santé et de l'économie nationale.

Accidents de la circulation

48 morts et 1543 blessés en une semaine

Quarante-huit personnes ont trouvé la mort et 1543 autres ont été blessées dans 1260 accidents de la circulation, survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 25 au 31 décembre 2022, a indiqué un bilan de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar où 7 personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 12 accidents de circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1047 interventions pour procéder à l'extinction de 687 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Oran.

Jijel

Arrestation de trois individus et saisie de 1560 comprimés psychotropes à Chekfa

Les éléments de la brigade de police judiciaire (PJ) de la daïra de Chekfa (Jijel) ont saisi 1560 comprimés psychotropes et arrêté trois individus en possession d'ordonnances médicales contenant des substances psychotropes destinées à être écoulée illégalement dans des endroits publics fréquentés par des jeunes. Une personne s'est adressée à un médecin originaire d'une wilaya de l'Est du pays afin d'obtenir des ordonnances comprenant des médicaments à usage psychotrope pour plusieurs personnes sans leur présence personnelle. À cet effet, des recherches ont été engagées par les éléments de la PJ qui ont abouti à l'arrestation du principal suspect et son partenaire dans cette affaire à bord de leur véhicule de tourisme. Après un contrôle approfondi, la PJ a saisi 1560 comprimés psychotropes à l'intérieur du véhicule, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 18.000 DA considérée comme revenus de l'opération de commercialisation illégale. En exécution de l'autorisation relative à l'extension de la compétence, délivrée par le parquet de Jijel, il a été procédé à l'arrestation du troisième mis en cause dans cette affaire qui a été transféré au service concerné pour le parachèvement de l'enquête. Il est à noter que les mis en cause seront présentés devant la justice pour «possession et vente illégale de médicaments à usage psychotrope».

Mostaganem

Arrestation d'un organisateur de traversées clandestines

Les services de police de Mostaganem ont arrêté un organisateur de traversées clandestines par mer, a indiqué la direction de la sûreté de wilaya. L'opération est intervenue suite à une plainte reçue par les services de police, selon laquelle deux personnes ont été victimes d'escroquerie par le suspect. Après avoir avisé le procureur de la République territorialement compétent des faits de cette affaire, la police judiciaire a entamé ses investigations, qui ont démontré que les deux victimes s'étaient mises d'accord avec le suspect, par l'intermédiaire d'une tierce personne. Après avoir reçu les montants convenus, à savoir 400.000 DA pour chaque victime, le suspect a coupé les contacts avec elles démontrant ainsi que les deux personnes ont été victimes d'escroquerie. Les investigations ont permis d'identifier le suspect, de l'arrêter et de le présenter devant le parquet près le tribunal de Mostaganem, sous l'accusation de planification et d'organisation d'une sortie illégale du territoire à travers une issue non frontalière pour une contrepartie financière.

Bordj Bou-Arréridj

Saisie de plus de 1,4 kg de kif traité

La brigade de recherche et d'intervention relevant de la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj a saisi plus de 1,4 kg de kif traité avec l'arrestation de neuf personnes âgées entre 25 et 45 ans, lors de deux opérations distinctes. Le chef de la brigade, le commissaire de police Khelifa Lounici, a indiqué dans une déclaration à la presse que ces interventions, effectuées en coordination avec le procureur de la République, ont permis la saisie de 14 plaques de kif traité d'un poids global de 1,445 kg. Ces deux opérations ont contribué également, à la saisie de 30 capsules de comprimés psychotropes, une somme dépassant 1, 7 million de dinars, des téléphones mobiles, deux véhicules ainsi qu'une moto, utilisés dans cette activité criminelle. L'ensemble des personnes mises en cause, impliquées dans ces opérations seront présentées devant le procureur de la République pour trafic de drogue et substances psychotropes, en attendant le parachèvement des procédures juridiques.

Ouargla

Saisie de près de 5 kg de kif traité

Une quantité de kif traité s'élevant à près de cinq kg a été saisie par les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya de Ouargla. Au cours de la même opération menée dans la ville de Ouargla, 2685 capsules de psychotropes ont été également saisies, outre une somme d'argent de 280.000 DA représentant les revenus de trafic de cette marchandise prohibée, ainsi que l'arrestation de deux personnes. Après finalisation des procédures de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

www.lechodalgerie.dz E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie.dz

Collectivités locales

De larges prérogatives à la hauteur des défis de l'heure

Les collectivités locales devraient être le maillon fort de l'Algérie nouvelle et le poids des wilayas et des communes dans le pays s'explique d'abord par leur rôle moteur en matière d'attractivité et de développement socioéconomique.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait une grande partie de sa carrière dans ces collectivités, est déterminé à doter ces territoires de plus larges prérogatives et de compétences à la hauteur des défis de l'heure. Toutes les régions du pays sont appelées à jouer un rôle économique majeur. Pour le président de la République, les wilayas qui disposent de nombreux atouts et d'une jeunesse aux facettes multiples, doivent créer de la richesse. Le Président ne veut plus entendre parler de régions confrontées au chômage et à la mal-vie et demeure convaincu que la transformation de l'Algérie ne peut être qu'au cœur des collectivités locales, lesquelles devraient s'affranchir d'une centralisation bureaucratique d'une autre époque. L'attractivité et la compétitivité de l'Algérie viennent aussi de sa capacité à impliquer et responsabiliser les walis et les élus locaux dans l'émergence économique du pays. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que l'heure a sonné afin d'opérer une vraie transformation à l'échelle de la wilaya pour atteindre les objectifs de développement fixés par le chef de l'Etat, car le développement de l'Algérie se joue dans les collectivités locales et pas dans les administrations centrales. Avec des collectivités locales libérées de la chape de plomb, le pays ne sera que plus attractif et plus prospère. Pour rappel, le président de la République avait mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la réforme du secteur des collectivités locales, suivant une vision globale et profonde adaptée à son programme présidentiel, d'autant que le système juridique régissant les collectivités n'est plus adapté aux grandes mutations que connaît le pays. Il avait appelé, dans ce cadre, à la préparation de propositions viables et modernes concernant les codes de la commune et de la wilaya, étant les deux institutions constitutionnelles habilitées à gérer les collectivités locales et territoriales. Il avait également instruit de prendre en ligne de compte la spécificité de chaque commune, en termes de capacités et de sources de revenus. En donnant des instructions fermes au gouvernement pour descendre sur le terrain et écouter de près les préoccupations des citoyens et leurs doléances quotidiennes, le président de la République aura prouvé, une fois encore, toute l'importance et tout l'intérêt qu'il accorde au développement local comme un segment primordial dans son programme de développement socioéconomique du pays. Il s'agit, à travers de cette manière de procéder, d'assurer une cohésion avec les aspirations des citoyens, en tenant compte de la spécificité de chaque région du pays qui nécessite un développement global. L'objectif consiste essentiellement en l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'instauration d'un équilibre de développement en vue de se mettre au diapason avec le processus de développement au niveau national. Le développement local passe, en premier lieu, par le désenclavement et la relance de différents projets gelés après une opération de recensement minutieuse, outre la levée de toutes les contraintes, notamment les projets vitaux en lien avec le citoyen. En décidant d'affecter une enveloppe budgétaire conséquente pour la prise en charge des projets prioritaires dans les communes en vue d'améliorer les conditions de vie des populations au niveau local. Ces projets prioritaires visent à améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans les zones isolées et reculées dans les différentes régions du pays. Cela atteste tout l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des doléances et des préoccupations soulevées par les citoyens à travers les différentes régions du pays. En effet, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a ordonné au ministre de l'Intérieur d'enjoindre aux walis, chefs de daïra et présidents des Assemblées populaires communales, le respect scrupuleux du jour consacré à la réception des citoyens, une fois par semaine. Le président de la République a également ordonné la réactivation du rôle des registres de doléances des citoyens au niveau des établissements, administrations, et organismes publics dans toutes les wilayas et les soumettre aux délégués locaux du médiateur de la République, une fois par mois, après visa des walis. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et en a fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements, qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés.

C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

A cet égard, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, avait insisté sur la méthodologie et les modalités de l'action du gouvernement en matière d'élaboration des textes législatifs et règlementaires et a donné une série de directives et d'orientations aux membres de son exécutif visant à moderniser et numériser le processus normatif, à améliorer la qualité des textes juridiques, à consolider la sécurité juridique en garantissant l'accessibilité, la lisibilité, la stabilité et l'effectivité des textes et à renforcer les capacités des institutions de l'Etat en la matière. Il s'agit pour autant d'instaurer un nouveau mode de gestion qui sera totalement débarrassé des pratiques malsaines comme la corruption et la bureaucratie et cela passe inévitablement par le changement des mentalités et la libération des initiatives. L'exécutif devra également se pencher sur la révision des textes juridiques en vigueur et leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et l'emploi. Cette installation intervient au lendemain de la rencontre gouvernement-walis au cours de laquelle les pouvoirs publics ont affiché leur volonté à lutter contre les pratiques révolues et malsaines qui ont entravé l'esprit d'initiative et freiné la relance économique du pays pendant plusieurs longues années. Aujourd'hui, tout porte à croire que les choses vont changer et que rien ne sera plus comme avant. En effet, après avoir répertorié les carences et les dysfonctionnements ayant caractérisé la gestion administrative des projets et des dossiers d'investissement tant au niveau local que central, le gouvernement a été amené à réfléchir sur un nouveau mode de gouvernance qui sera marqué par la rigueur et la transparence, comme l'avait si bien souligné le président de la République, tout en fixant les objectifs dans le cadre du processus de concrétisation de l'Etat de droit, la mise en place des règles de la gouvernance, la garantie de l'équité sociale et le rééquilibrage régional. Il a fait état d'indicateurs et de signes augurant un nouveau départ pour l'Algérie dans le domaine économique, en ce sens que pour la première fois depuis plus de deux décennies, la valeur des exportations a atteint 3,1 mds de dollars et pourra s'établir à 4, voire 4,5 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. L'Algérie, dira-t-il, est sur le point de réaliser un équilibre dans la balance des paiements, ce qui lui permettra de sortir du tunnel et de réaliser un nouveau départ pour l'économie du pays. Le Président Tebboune a annoncé plusieurs décisions à caractère socioéconomique, dont la consolidation de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption, tout en s'engageant à protéger les responsables intègres, précisant que cette entreprise sera confortée par un dispositif juridique spécial. Pour protéger le citoyen et préserver sa dignité, le président de la République a donné des instructions pour l'élaboration de textes de loi criminalisant la spéculation sur les produits de base, annonçant, par ailleurs, l'entrée en vigueur, dans les deux prochains mois, de l'allocation chômage dans le cadre de la loi de finances 2022. A cet effet, les recommandations qui ont été adoptées à la fin de cette rencontre vont constituer une feuille de route pour les réformes que le gouvernement compte entreprendre au cours de la prochaine étape. D'ailleurs, le Premier ministre n'a pas manqué de relever que les instructions et les orientations données par le président de la République lors de la rencontre devraient être considérées comme une feuille de route dont il importe aux walis d'appliquer scrupuleusement. Pour le chef de l'exécutif, les recommandations qu'il a qualifiées de «précieuses» auxquelles ont conclu les participants, seront adoptées par le gouvernement pour être le prolongement de son programme d'action au niveau local. Rappelant que cette rencontre a coïncidé avec l'adoption du Plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a appelé les walis à la mobilisation pour relever le défi de réalisation les objectifs du programme d'action du gouvernement, précisant que les recommandations sont incluses dans le plan. Les recommandations issues de la rencontre seront suivies au niveau du gouvernement qui œuvrera au renforcement du cadre juridique pour les concrétiser sur le terrain, a-t-il souligné, indiquant que l'ère de placer les recommandations dans les casiers est révolue et «nous serons appelés à effectuer des évaluations périodiques pour l'exécution des propositions à travers des mécanismes devant être étudié et mis en place durant les réunions du gouvernement».

Le Premier ministre avait indiqué que parmi les plus importants défis à relever, figurent la concrétisation de l'autosuffisance, à savoir la sécurité alimentaire et la production des matières premières localement, ainsi que l'adoption d'une feuille de route sanitaire et éducative précise. Il a, en outre, mis l'accent sur l'impératif d'ouvrir les chantiers de réforme de la fiscalité locale, dans les plus brefs délais, afin d'assurer un financement stable des collectivités locales.

T. Benslimane

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie.dz

Développement local

Priorité aux projets en lien avec le cadre de vie des citoyens

Le développement local passe, en premier lieu, par le désenclavement et la relance de différents projets gelés après une opération de recensement minutieuse, outre la levée de toutes les contraintes, notamment les projets vitaux en lien avec le citoyen.

En décidant d'affecter une enveloppe budgétaire conséquente pour la prise en charge des projets prioritaires dans les communes en vue d'améliorer les conditions de vie des populations au niveau local. Ces projets prioritaires visent à améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans les zones isolées et reculées dans les différentes régions du pays. Cela atteste tout l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des doléances et des préoccupations soulevées par les citoyens à travers les différentes régions du pays. En effet, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a ordonné au ministre de l'Intérieur d'enjoindre aux walis, chefs de daïra et présidents des Assemblées populaires communales, le respect scrupuleux du jour consacré à la réception des citoyens, une fois par semaine. Le président de la République a également ordonné la réactivation du rôle des registres de doléances des citoyens au niveau des établissements, administrations, et organismes publics dans toutes les wilayas et les soumettre aux délégués locaux du médiateur de la République, une fois par mois, après visa des walis. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale.

Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et en a fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative.

Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. A cet égard, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, avait insisté sur la méthodologie et les modalités de l'action du gouvernement en matière d'élaboration des textes législatifs et règlementaires et a donné une série de directives et d'orientations aux membres de son exécutif visant à moderniser et numériser le processus normatif, à améliorer la qualité des textes juridiques, à consolider la sécurité juridique en garantissant l'accessibilité, la lisibilité, la stabilité et l'effectivité des textes et à renforcer les capacités des institutions de l'Etat en la matière. Il s'agit pour autant d'instaurer un nouveau mode de gestion qui sera totalement débarrassé des pratiques malsaines comme la corruption et la bureaucratie et cela passe inévitablement par le changement des mentalités et la libération des initiatives. L'exécutif devra également se pencher sur la révision des textes juridiques en vigueur et leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et l'emploi.

Cette installation intervient au lendemain de la rencontre gouvernement-walis au cours de laquelle les pouvoirs publics ont affiché leur volonté à lutter contre les pratiques révolues et malsaines qui ont entravé l'esprit d'initiative et freiné la relance économique du pays pendant plusieurs longues années. En effet, après avoir répertorié les carences et les dysfonctionnements ayant caractérisé la gestion administrative des projets et des dossiers d'investissement tant au niveau local que central, le gouvernement a été amené à réfléchir sur un nouveau mode de gouvernance qui sera marqué par la rigueur et la transparence, comme l'avait si bien souligné le président de la République, tout en fixant les objectifs dans le cadre du processus de concrétisation de l'Etat de droit, la mise en place des règles de la gouvernance, la garantie de l'équité sociale et le rééquilibrage régional. A cet effet, les recommandations qui ont été adoptées à la fin de cette rencontre vont constituer une feuille de route pour les réformes que le gouvernement compte entreprendre au cours de la prochaine étape. D'ailleurs, le Premier ministre n'a pas manqué de relever que les instructions et les orientations données par le président de la République lors de la rencontre devraient être considérées comme une feuille de route dont il importe aux walis d'appliquer scrupuleusement. Pour le chef de l'exécutif, les recommandations qu'il a qualifiées de «précieuses» auxquelles ont conclu les participants, seront adoptées par le gouvernement pour être le prolongement de son programme d'action au niveau local. Rappelant que cette rencontre a coïncidé avec l'adoption du Plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a appelé les walis à la mobilisation pour relever le défi de réalisation les objectifs du programme d'action du gouvernement, précisant que les recommandations sont incluses dans le plan. Les recommandations issues de la rencontre seront suivies au niveau du gouvernement qui œuvrera au renforcement du cadre juridique pour les concrétiser sur le terrain, a-t-il souligné, indiquant que l'ère de placer les recommandations dans les casiers est révolue et «nous serons appelés à effectuer des évaluations périodiques pour l'exécution des propositions à travers des mécanismes devant être étudié et mis en place durant les réunions du gouvernement». Le Premier ministre a indiqué que parmi les plus importants défis à relever, figurent la concrétisation de l'autosuffisance, à savoir la sécurité alimentaire et la production des matières premières localement, ainsi que l'adoption d'une feuille de route sanitaire et éducative précise. Il a, en outre, mis l'accent sur l'impératif d'ouvrir les chantiers de réforme de la fiscalité locale, dans les plus brefs délais, afin d'assurer un financement stable des collectivités locales. De même pour la réforme des taxes imposées sur le foncier qui est une autre alternative pour assurer un financement stable des communes, en sus de la révision des autres taxes et le renforcement du volet recouvrement. D'autre part, le Premier ministre a accordé un délai de 18 mois aux walis pour réguler l'exploitation du foncier et relancer les investissements locaux. Il a indiqué que le recensement général de la population et de l'habitat sera parachevé avant la fin du premier semestre de 2022, une opération qui permettra de déterminer le nombre d'habitants, mais aussi les caractéristiques démographiques et les données exactes sur les indices réels de la croissance économique. Le Premier ministre a annoncé que le gouvernement lancera dans les prochaines semaines une opération de recensement économique qui servira de base de données pour les entités économiques et administratives quelle que soit leur nature, appelant l'ensemble des walis et cadres locaux à faire réussir cette opération qui revêt un caractère stratégique, en ce qu'elle permettra d'élaborer et d'enrichir la base de données économiques dont le gouvernement a besoin afin d'élaborer les politiques nationales de développement. La nécessité pour la wilaya et la commune d'élaborer des plans de développement socioéconomique pluriannuels en tenant compte de l'impératif de la valorisation des potentialités locales a été vivement recommandée dans ce sens.

M. T.

Les neuf conditions de la réussite du processus de privatisation totale et de l'ouverture partielle du capital des entreprises publiques

Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

Mon expérience en tant que président du Conseil national des privatisations entre 1996/1999, et les différentes tournées effectuées aux USA, en Europe notamment dans les pays de l'ex-camp communiste, où faute de volonté politique aucun projet n'a été privatisé pour différentes raisons objet de cette contribution, n'étant nullement impliqué pour la période 2000/2020, m'amène, pour le cas de l'Algérie, à formuler les conditions de la réussite tant d'une privatisation totale que partielle de l'ouverture du capital des entreprises publiques. On ne peut continuer sur la trajectoire du passé, ce qui serait un suicide collectif, où selon le rapport repris par l'APS (janvier 2021) du Premier ministère durant les trente dernières années les entreprises publiques ont coûté au Trésor public 250 milliards de dollars d'assainissement et plus de 80% étant revenues à la case de départ et selon le Premier ministre, le volume des opérations de réévaluation au niveau de l'ensemble des secteurs et des programmes sur la période 2010-2020 a atteint 5296 milliards de dinars (plus de 40 milliards de dollars), ce qui représente 26% de l'ensemble du budget d'équipement de l'Etat (Abderrahmane Mebtoul 2 volumes 500 pages réformes et privatisation – Office des publications universitaires OPU 1983- reproduit dans Amazon Paris 2018 et le programme de l'Association nationale de développement de l'économie de marché (ADEM) en arabe-anglais-français, en 1992, période où je présentais avec de nombreux amis de toutes les régions du pays, de profondes réformes, l'encouragement des véritables producteurs de richesses qu'ils soient dans le secteur public ou le secteur privé, et non des prédateurs, période d'alors où hommes politiques et bon nombre d'universitaires chantaient le dirigisme étatique bureaucratique).

Premièrement
Nous avons assisté à des filialisations non opérantes dont l'objectif était la sauvegarde du pouvoir bureaucratique. Or, c'est le fondement de la réussite tant de l'ouverture partielle du capital que d'une privatisation totale.

Deuxièmement
Le patrimoine souvent non défini (absence de cadastre réactualisé, numérisé) pose la problématique de l'inexistence des titres de propriété fiables sans lesquels aucun transfert de propriété ne peut se réaliser. Bon nombre d'entreprises publiques sont pas comptabilisées où par le passé ayant accaparé des terrains annexes sans l'aval des domaines. Des prédateurs et non de véritables investisseurs, lors de différents avis d'appel d'offres, à des fins spéculatives, sont beaucoup plus intéressés par le patrimoine immobilier des entreprises publiques surtout dans les grandes agglomérations que par l'outil de production.

Troisièmement
Souvent nous avons des comptabilités défectueuses de la majorité des entreprises publiques. La comptabilité analytique pour déterminer exactement les centres de coûts par sections est pratiquement inexistante ne répondant pas aux normes internationales, ce qui rend difficile les évaluations d'où l'urgence de la réforme du plan comptable actuel inadapté. L'inexistence du marché boursier, paradoxe en Algérie, pour la première fois de par le monde, on essaie de créer une Bourse étatique, des entreprises d'Etat achetant des entreprises d'Etat déficitaires, comme l'atteste la léthargie de la Bourse d'Alger ce qui rend encore plus aléatoire l'évaluation dans la mesure où le prix réel de cession varie considérablement d'année en année, voire de mois en mois par rapport au seul critère valable, le marché qui fixe le prix selon la loi de l'offre et la demande, existant un marché mondial où la concurrence est vivace.

Quatrièmement
La non-préparation de l'entreprise à la privatisation, certains cadres et travailleurs ayant appris la nouvelle dans la presse, ce qui a accru les tensions sociales. Or, la transparence est une condition fondamentale de l'adhésion tant de la population que des travailleurs à l'esprit des réformes liées d'ailleurs à une profonde démocratisation de la société.

Cinquièmement
La non-clarté pour la reprise des entreprises pour les cadres et ouvriers supposant la création d'une banque à risque pour les accompagner du fait qu'ils possèdent le savoir-faire technologique, organisationnel et commercial.

Sixièmement
Le grand problème est la résolution des dettes et créances douteuses, les banques publiques croulant sous le poids des créances douteuses et la majorité des entreprises publiques étant en déficit structurel, endettés, surtout pour la partie libellée en devises sans un mécanisme transparent en cas de fluctuation du taux de change. Pour ce cas précis, l'actuelle politique monétaire instable ne peut encourager ni l'investissement productif ni le processus de privatisation qu'il soit total ou partiel.

Septièmement
Les délais sont trop longs avec des chevauchements de différents organes institutionnels entre le moment de sélection de l'entreprise, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert, pour décision au gouvernement et la délivrance du titre final de propriété ce qui risque de décourager tout repreneur, car en ce monde, les capitaux mobiles vont s'investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent. La synchronisation de la démarche doit être clairement définie ce qui permettrait d'éviter les longs circuits bureaucratiques et revoir les textes juridiques actuels contradictoires, surtout en ce qui concerne le régime de propriété, pouvant entraîner des conflits interminables d'où l'urgence de leur harmonisation par rapport au droit international.

Huitièmement
Les répartitions de compétences devront être précisées où il est nécessaire de déterminer qui a le pouvoir de demander l'engagement d'une opération de privatisation, de préparer la transaction, d'organiser la sélection de l'acquéreur, d'autoriser la conclusion de l'opération, de signer les accords pertinents et, enfin, de s'assurer de leur bonne exécution.

Neuvièmement
Analyser lucidement les impacts des accords de libre-échange avec le monde arabe, l'Afrique et l'Accord d'association de libre-échange l'Europe, l'éventuelle adhésion aux BRICS qui a des incidences sur les institutions et les entreprises publiques et privées qui doivent répondre en termes de coûts et qualité à la concurrence internationale

En résumé, nous n'avons pas étudié dans cette présente contribution, la gestion souvent défectueuse des administrations centrales et locales et des services collectifs ignorant pour la majorité les règles élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires, dont l'Etat met leur disposition à chaque loi de finances des montant importants. En ce qui concerne la privatisation totale ou partielle (ouverture du capital des entreprises publiques aux nationaux ou aux étrangers), les objectifs peuvent varier et être adaptés en fonction du contexte international, social et économique interne et de l'activité ou de l'entreprise ce qui suppose la résolution des neuf contraintes qui doivent être levées afin d'éviter la méfiance des investisseurs sérieux dont l'instabilité monétaire et juridique. Il y a lieu de ne pas confondre avec démonopolisation qui consiste à encourager l'investissement privé nouveau national et étranger dans un cadre concurrentiel, et surtout éviter les utopies car quelque soit la nationalité tout opérateur est mû par la seule logique du profit, n'existant pas de sentiments dans les affaires. D'où l'importance de l'Etat régulateur afin de concilier l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale, les coûts sociaux, passe par le retour à la confiance renvoyant à la bonne gouvernance et la visibilité de la politique socioéconomique. En ces moments de tensions géostratégiques, et des risques du ralentissement de la croissance de l'économie mondiale en 2023, s'impose une mobilisation générale interne comme en temps de guerre, de lutter contre la bureaucratie néfaste, produisant la sphère informelle et la corruption paralysant toute l'économie. Il faut redonner l'espoir en l'avenir par la moralisation de la société, afin que les Algériens s'impliquent car, les réalisations futures sont à leur portée.

A. M.

Relations économiques

Albares s'accroche à l'UE pour résoudre la crise avec l'Algérie

La crise diplomatique entre l'Algérie et l'Espagne n'est toujours pas résolue. En juin dernier, l'Algérie a suspendu le traité d'amitié, en raison du revirement de la position de Madrid vis-à-vis du conflit au Sahara occidental. Le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares, a insisté pour que le gouvernement maintienne «la main tendue» et est convaincu que la relation peut être réorientée compte tenu de l'amitié entre les deux peuples. Dans un entretien accordé à Europa Press, le ministre a indiqué que l'Espagne veut une relation comme celle qu'elle entretient avec ses autres voisins, «basée sur le respect mutuel, le bénéfice mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures et guidée par l'amitié». Le ministre Albares a souligné que l'Algérie est un «fournisseur fiable qui respecte toujours ses contrats internationaux» en matière de gaz, et cela a été démontré après le déclenchement de la crise diplomatique en mars dernier. Toutefois, il a reconnu qu' «il y a encore des opérations commerciales qui restent bloquées» entre les deux pays suite à la décision d'Alger de suspendre le traité d'amitié en juin. «L'Espagne n'a rien fait pour bloquer ces opérations commerciales», a déclaré le ministre, qui s'est immédiatement rendu à Bruxelles après la décision d'Alger pour demander le soutien de la Commission européenne, a rappelé le même média. «Chaque fois que nous détectons une opération bloquée, nous continuons à l'envoyer à la Commission européenne car la politique commerciale est une politique commerciale commune», a-t-il précisé. «C'est l'UE qui a les instruments, tant pour le dialogue que pour la réponse, et il y a des contacts entre les autorités européennes et algériennes», a ajouté Albares concernant les actions qui pourraient être menées contre l'Algérie pour ses actions dans le cadre de l'accord d'association entre les Vingt-sept et l'Algérie. Ainsi, il a souhaité que les échanges «reprennent au plus vite» puisqu'ils sont «mutuellement bénéfiques» et que la situation puisse être réorientée «par le dialogue», soulignant qu'en la matière c'est Bruxelles et non le gouvernement qui doit agir, estimant que c'est Bruxelles «qui a les instruments pour cela», selon le même média. Les volumes de GNL fournis à Madrid par

bateau depuis l'Algérie a atteint 5 400 GW/h en novembre, soit 74 % de moins qu'à la même période en 2021. Entre janvier et novembre, l'Espagne a reçu 5 400 GW/h (gigawattheures) de gaz liquéfié algérien, contre près de 21 100 GW/h au cours des 11 premiers mois de l'année dernière. C'est un plus bas historique.

Foires et expositions

La Safex dévoile son programme pour 2023

La Société algérienne des foires et exportations (Safex) a dévoilé, sur son site web, le programme des foires et expositions qu'elle devrait organiser, au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger, durant l'année 2023.

Le programme de la Safex prévoit plus de 35 manifestations dans différents domaines économiques spécialisées et générales. Pour ce mois de janvier, deux manifestations sont au programme : le Forum et exposition Transport et transit Trade qui se déroulera du 30 janvier au 1er février prochain, ainsi que le Salon international de la ventilation, électricité, chauffage et climatisation «SIVECC» prévu du 30 janvier au 2 février 2023. Au mois de février prochain, cinq salons sont prévus, à savoir : le Salon de la microentreprises (du 2 au 5 février), le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables «SEER» (du 23 au 26 février), le Salon international de la pharmacie en Algérie «SIPHAL» (du 15 au 18 février), le Salon international du cosmétique «COSMETICA» (du 15 au 18 février), ainsi que le Salon international des systèmes de sécurité et de la protection anti-incendie «2SPRO» (du 26 février au 1er mars) S'agissant du mois de mars, le programme de la Safex prévoit l'organisation du Salon de la femme «Eve» (du 2 au 8 mars), le Salon algérien de la boisson «BevAlg» (du 6 au 9 mars) et le Salon du tourisme en plein air et d'aventures «Stepa» (du 7 au 10 mars). Le mois de mars verra également l'organisation du Salon international de l'après-vente automobile, de l'équipement et des services pour la mobilité en Afrique du Nord «Equip Auto» (du 13 au 16 mars), du Salon international de l'enfant et de la maman (du 14 au 18 mars), ainsi que le Salon international de l'électroménager «SIEM» (du 16 au 20 mars). Au mois d'avril prochain, coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan, la Safex a prévu, du 21 mars au 18 avril, l'évènement «Ramadhan au Palais», une manifestation commerciale et culturelle permettant de répondre aux besoins du consommateur et de la famille algérienne au mois de carême. Les manifestations prévues au mois de mai sont : le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec» (du 7 au 11 mai), le Salon du mariage et de la naissance (du 26 au 31 mai) et le Salon de l'Agriculture, de l'élevage et l'Agro-industrie «SIPSA-SIMA» (du 22 au 25 mai). Pour le mois de juin, le Palais des expositions verra le déroulement du Salon professionnel de la production agroalimentaire «Djazagro» (du 5 au 8 juin), ainsi que de la Foire internationale d'Alger «FIA» (du 19 au 24 juin). Après une trêve au mois de juillet et août, le programme de la Safex reprendra au mois de septembre avec l'organisation de la Foire de la rentrée scolaire et du shopping (du 1er au 11 septembre), le Salon international du bois, menuiserie, équipements et technologies «Algeria WoodTech» (du 18 au 21 septembre), le Salon du E-commerce et des services en ligne «ECSEL» (du 20 au 23 septembre) et le Salon international de sûreté, sécurité, feu et urgences en Afrique du Nord «SECURA» (du 19 au 21 septembre). Au mois d'octobre, cinq salons sont au programme de la Safex : le Salon professionnel international de l'Industrie «Alger Industrie» (du 9 au 12 octobre), le Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités «HORECA», ainsi que le Salon international du chocolat et du café «CHOCAF», tous deux prévus du 11 au 14 octobre. Autre salon prévu durant le même mois, le Salon de l'Hygiène, alors que le Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale «IMLAB» est programmé du 25 au 28 octobre. Six évènements sont prévus au mois de novembre, à savoir le Salon du meuble, aménagement et décoration «Mobilia El Djazair» (du 7 au 12 novembre), le Salon international des travaux publics «SITP» (du 13 juin au 17 novembre), le Salon de l'industrie céramique «Alger Ceramica Expo» (du 13 au 16 novembre). Au programme de la Safex au mois de novembre, aussi, le Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «REVADE» (du 13 au 16 novembre), le Salon Algérie sous-traitance «ALGEST» (du 14 au 17 novembre), ainsi que le Salon de la maintenance industrielle «Sinaa» (du 28 au 30 novembre). Au mois de décembre, la Safex prévoit l'organisation de la Foire de la production algérienne «FPA» (du 17 au 26 décembre), ainsi que le Salon des Banques, assurances et produits financiers «Expo Finances» durant la même date.

Houda H.

Santé

Le ministre rencontre les membres du Syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu une réunion avec les membres du Syndicat national des professeurs d'enseignement paramédical (SNPEP), au cours de laquelle il a écouté leurs préoccupations professionnelles. Cette rencontre qui s'est déroulée, mardi, au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre «du renforcement et de la promotion du dialogue, et de la poursuite des rencontres de concertations tenues avec le partenaire social». À cette occasion, le ministre a souligné la place de l'enseignant au sein de la société, relevant en outre «la nécessité d'écouter et prendre en charge toutes les préoccupations exprimées par les différents partenaires sociaux en vue du développement du secteur». Par ailleurs, la délégation du SNPEP, conduite par son président Benyoucef Benyoucef, a exprimé «sa satisfaction quant à l'engagement, par la tutelle, du principe du dialogue avec les syndicats de la santé, et à la prise en charge des préoccupations soulevées par les personnels du secteur». Les membres du syndicat ont exprimé, «une série de préoccupations liées essentiellement au recrutement de la promotion 2021 et à leurs Statuts», et préconisé à ce propos «l'organisation d'une journée d'études nationale au profit des paramédicaux». Enfin, M. Saihi a mis l'accent sur «la nécessité d'accorder un intérêt aux ressources humaines afin d'améliorer les prestations sanitaires en assurant une formation continue au profit des personnels du secteur de la santé et en organisant des journées d'études qui mettent en avant l'importance de la formation pour permettre le développement du secteur».

Contrôle technique des véhicules

Les propriétaires des véhicules immatriculés en 2021 appelés à présenter leurs véhicules en 2023

L'Etablissement national de contrôle technique des véhicules (ENACTA) a invité les propriétaires des véhicules immatriculés en 2021, à présenter leurs véhicules au contrôle technique périodique des véhicules, à partir du mois de janvier courant, au niveau des agences de contrôle agréées par le ministère des Transports. L'établissement a précisé dans une note sur son site web, qu'il «porte à la connaissance des propriétaires des véhicules particuliers immatriculé en 2021, qu'ils sont tenus de présenter leurs véhicules au contrôle technique périodique au niveau des agences de contrôle agréées par le ministère des Transports et réparties à travers le territoire national, à partir du 2 janvier 2023». Le contrôle technique périodique se déroule, «selon la date de leur immatriculation portée sur leur carte grise en haut à gauche», a indiqué la même source. A titre d'exemple, le véhicule dont la plaque d'immatriculation est établie le 2 janvier 2021, est concerné par la mesure du contrôle technique périodique avant le 2 janvier 2023 et celui dont la plaque d'immatriculation est établie le 1er février 2021, est concerné par la même mesure avant le 1er février 2023, précise l'Enacta Partant, «tous les propriétaires des véhicules concernés sont tenus de présenter, dans les délais impartis, leurs véhicules au niveau des agences agréées de contrôle technique des véhicules», affirme l'Enacta.

Ramadhan

Les inscriptions à l'allocation de solidarité ouvertes jusqu'au 5 janvier

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mardi, dans un communiqué, que les inscriptions à l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan 2023 étaient ouvertes jusqu'au 5 janvier. Les inscriptions à l'allocation de solidarité sont ouvertes jusqu'au 5 janvier 2023, «conformément à la circulaire interministérielle n° 1057 du 11 décembre 2022», a rappelé le ministère. A cet effet, le ministère appelle les pères de famille sans revenu et les catégories démunies de la société prises en charge au titre des programmes nationaux de solidarité qui ne sont toujours pas inscrits aux listes et qui répondent aux critères énoncées dans la circulaire interministérielle n° 01 du 16 avril 2019, à se rapprocher du service des œuvres sociales au niveau des APC de leur lieu de résidence pour s'inscrire à l'opération à travers le dépôt du formulaire téléchargeable sur le site du ministère, et ce, pour bénéficier de l'allocation. Le ministère a précisé que ceux qui ont bénéficié de cette allocation l'an dernier «ne sont pas concernés par le renouvellement de la demande, sauf changement de leur situation sociale ou s'ils ne réunissent plus les critères», appelant ces derniers à se rapprocher des services de l'APC pour rayer leurs noms de la liste des personnes inscrites. Les personnes inscrites l'an dernier «feront l'objet d'enquêtes sociales menées par les services compétents de l'APC en coordination avec les services concernés, notamment la direction de l'Action sociale (DAS)». Les bénéficiaires qui ont changé de lieu de résidence «devront se rapprocher de l'APC de leur nouveau lieu de résidence pour finaliser les procédures de radiation et s'inscrire à nouveau».

Insuline et anticancéreux

Aoun appelle les opérateurs à plus d'efforts dans la production locale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a effectué, mardi à Alger, une visite de travail et d'inspection au niveau de plusieurs unités de production implantées à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger), durant laquelle il a appelé les opérateurs à faire plus d'efforts dans le domaine de la production locale de médicaments vitaux, notamment l'insuline et les anticancéreux.

Le ministre, accompagné du wali d'Alger Mohamed Abdennour Rabehi, a entamé sa visite au niveau du complexe de production de Sanofi où il a appelé les responsables de ce site à «accélérer le lancement de la production de l'insuline» quitte à ce que ce soit de manière «manuelle» en attendant l'automatisation du processus. Aoun a même déclaré qu'il allait «peut-être» revoir le programme d'importation d'insuline de Sanofi, «si ce laboratoire ne s'engage pas à moyen terme à produire l'insuline en Algérie», avertissant que «la position confortable d'importation de l'insuline» dans laquelle s'installe Sanofi «ne va pas durer longtemps». Le ministre a appelé, également, les responsables de Sanofi, a «élargir» leur gamme de médicaments produits en Algérie pour y inclure certaines références qu'elle produit dans d'autres unités, à l'étranger, alors qu'elle les importe actuellement pour l'Algérie. Le deuxième point de la visite de M. Aoun était l'usine du laboratoire Medi Phamra International, une filiale d'un groupe pharmaceutique jordanien Dar Al Dawa, où il a annoncé qu'«une réunion sera organisée au cours du deuxième trimestre de 2023 entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et tous les laboratoires arabes exerçant en Algérie afin d'élaborer une feuille de route pour développer la coopération entre l'Algérie et ces opérateurs». Réagissant à une question sur la non-disponibilité des anticancéreux sur le marché, lors d'un pointe de presse tenu en marge de cette étape de la visite, le ministre a déclaré que «seuls cinq anticancéreux connaissent des tensions sur le marché, aujourd'hui», tout en affirmant que «des lots de ces produits sont au niveau de l'aéroport».

L'ANPP signera une convention avec la Faculté de pharmacie

Le ministre a inspecté, par la suite, l'usine du laboratoire algéro-turc, Abdi Ibrahim Remede Pharma, avant de rejoindre le quatrième point de sa tournée, à savoir l'usine du laboratoire El Kendi pharmaceutical, filiale de MS Pharma. Lors d'un point de presse animé sur place, il a exhorté les responsables de ce laboratoire d'«accélérer la cadence pour le lancement, au plus tôt, du projet de production de médicaments d'oncologie».

Ce projet dont l'entrée en production est prévu en 2024, selon le directeur du complexe d'El Kendi, Ibrahim Benyoucef, qui a expliqué que la concrétisation de ce projet «est liée aux délais de réception des équipements», ajoutant que l'opérateur fait des efforts avec ses fournisseurs pour les écourter. A cette occasion, M. Aoun a annoncé la signature prochaine d'une convention entre l'Agence nationale de produits pharmaceutiques (ANPP) et la Faculté de pharmacie, afin d'élaborer une solution à même de réduire la durée d'étude des dossiers d'enregistrement des médicaments. L'objectif étant, selon lui, «d'éradiquer d'ici la fin du 1er semestre 2023 le problème des quelque 300 à 400 dossiers d'enregistrement en suspens au niveau de l'ANPP, tout en augmentant les capacités de traitement des dossiers par cette agence».

Le nouveau centre R&D de Saidal réceptionnée en septembre

Le cinquième point de la visite a été l'usine du laboratoire jordanien, Hikma, où le ministre a appelé les responsables de ce laboratoire à lever «dans les délais» les réserves émises par la direction de production du ministère concernant l'unité de production de Staouéli. Cela en plus de leur reprocher «leur non-respect de leurs engagements en matière de livraison des produits d'oncologie». Une situation qui doit, selon M. Aoun, «être réglée au plus tôt vu sa gravité». Aoun a procédé à l'occasion de cette visite au lancement du projet de Hikma pour la réalisation d'une nouvelle usine de production de médicaments de formulation générale à côté de son unité principale et qui devrait être réceptionnée dans deux ans. Le ministre a insisté, à ce titre, sur le respect par les laboratoires des délais de réalisation de leurs projets, rappelant qu'ils seront «évalués» sur ce point. Le dernier point de la visite de ministre a été le nouveau centre de Recherche et Développement de Saidal, dont les travaux de réalisation «ont atteint les 65%», selon les explications du responsable du projet qui a avancé que «ce centre sera réceptionné en septembre 2023». Aoun a donné des instructions pour que «la formation, le recrutement et l'acquisition des équipements soient lancés dès maintenant», tout en appelant les cadres de Saidal à se rapprocher de l'ANPP pour la formation de leurs équipes.

Moussa O. /Ag.

Banque Mondiale

2022 marqué par une hausse de l'insécurité alimentaire et de l'inflation

L'année écoulée a été marquée par une recrudescence de l'insécurité alimentaire et de l'inflation au niveau mondial, selon le bilan de la Banque Mondiale (BM) sur 2022 publié sur son site web. «Placée sous le signe de l'incertitude, 2022 a connu une forte hausse de l'insécurité alimentaire et de l'inflation qui ont considérablement augmenté tout au long de l'année précédente», a fait constater le rapport de la BM. «Le ralentissement économique mondial, les perturbations des chaines d'approvisionnement, ainsi que le conflit en Ukraine, ont été à l'origine de cette flambée des prix des denrées alimentaires», explique le rapport. Le document évoque également l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles qui ont également provoqué de fortes hausses de prix de nombreux produits et intrants agricoles, notamment les engrais. «Les inondations dramatiques au Pakistan ont fait des centaines de victimes et déplacé des millions d'habitants, les sécheresses en Chine et dans la Corne de l'Afrique ont touché des millions de personnes, et l'Europe a connu des vagues de chaleur caniculaire historiques et sa pire sécheresse depuis 500 ans», lit-on dans le rapport. Face à ces catastrophes, le Groupe de la Banque Mondiale affirme avoir intensifié son soutien pour aider les pays à répondre en même temps aux exigences de l'action climatique et du développement, en mobilisant un montant annuel record de 31,7 milliards de dollars en faveur de financements pour le climat. L'institution financière mondiale a également mis en avant sa contribution dans la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire dans le monde en consacrant «une enveloppe de 30 milliards de dollars sur une période de 15 mois». L'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire, promouvoir une agriculture soucieuse de la nutrition et renforcer la sécurité sanitaire de l'alimentation», a-t-elle assuré. Globalement, la reprise économique amorcée en 2022 s'est révélée «instable et inégale», d'après le document de la BM, qui évoque l'impact socioéconomique de la crise sanitaire.

R. E.

Fiscalité

La DGI dévoile les principales mesures prévues pour 2023

La Direction générale des Impôts (DGI) a dévoilé, dans un communiqué, les principales mesures fiscales contenues dans la loi de Finances (LF) pour l'année 2023, visant, notamment la simplification des procédures fiscales, l'incitation à l'investissement et la mobilisation des ressources fiscales. Publié sur son site web, le document comprend plusieurs dispositions fiscales structurées en quatre parties essentielles, à savoir des «mesures de simplification et l'harmonisation des procédures fiscales», d'«incitation à l'investissement», de «mobilisation des ressources fiscales» et de «lutte contre la fraude fiscale». Au titre des dispositions portant sur la simplification et l'harmonisation des procédures fiscales, la DGI a cité l'imposition à la marge de l'impôt forfaitaire unique (IFU) au lieu du chiffre d'affaires, les produits de large consommation, dont les marges et prix sont réglementés. Cette mesure vise la réduction de la charge fiscale des détaillants qui commercialisent ces produits. Les reversements des retenues à la source (salaires, pensions et rentes viagères) pour les contribuables, soumis au régime simplifié des professions non commerciales, seront effectués désormais trimestriellement, au lieu de mensuellement, a précisé la DGI, ajoutant que les titulaires des professions non commerciales soumis au régime de l'IFU auront, aussi, la possibilité d'opter pour le régime simplifié. Des assouplissements des conditions de déductibilité des charges lors de la détermination du résultat fiscal imposable à l'IBS ou à l'IRG sont également accordés, avec un relèvement de 300.000 DA à 1.000.000 DA en TTC du seuil admis pour la déductibilité des charges payées en espèces. Au titre des factures réglées en espèces, des dispositions en matière d'assouplissement des conditions de déductibilité de la TVA sont aussi prévues, avec le relèvement de 100.000 DA à 1.000.000 DA en TTC du seuil admis et l'octroi du droit à déduction lorsque le règlement du montant de la facture est effectué par versements bancaires et d'autres moyens de paiement admis. Le seuil des loyers bruts annuels, imposables au taux provisoire de 7% des revenus de la location des propriétés bâties et non bâties est relevé de 600.000 DA à 1.800.000 DA. Les modifications concernent aussi les obligations déclaratives en matière de taxe de séjour pour les établissements hôteliers, qui sont soumis à souscrire à une déclaration spéciale au niveau des services fiscaux de rattachement. Parmi les autres mesures de simplification et d'harmonisation des procédures fiscales, la LF 2023 a exclu l'application de la taxe annuelle sur les véhicules particuliers de neuf (9) places de moins de cinq (5) années d'âge afin de réduire la charge fiscale des entreprises établies en Algérie, a indiqué la DGI. L'exercice de l'activité de collecte, de traitement et de distribution des feuilles de tabacs a été élargie aux opérateurs intéressés, sous réserve d'une inscription préalable au registre de commerce et l'obtention d'une autorisation délivrée par l'administration fiscale. «Cette activité vise le renforcement du circuit de collecte et de distribution de tabacs en feuilles et l'inclusion fiscale», a relevé la DGI, tout en ajoutant qu'un agrément a été institué aux fabricants de la cigarette électronique et du narguilé.

De nouvelles exonérations d'IBS pour le secteur de la pêche

Dans le cadre de la simplification des procédures de traitement du contentieux fiscal, la LF 2023 a prévu des dispositions de déconcentration des décisions de traitement des dossiers, selon des seuils de compétences (chefs de centres d'impôts, directions de wilaya, direction générale des grandes entreprises) avec la possibilité de délégation du pouvoir de décision. Au titre de mesures d'incitation à l'investissement, des exonérations permanentes et temporaires en matière d'IBS ont été introduites au profit des coopératives de la pêche et de l'aquaculture et leur union et au profit des bénéfices issus des dépôts dans les comptes d'investissement relevant de la finance islamique. La LF 2023 a assoupli, selon la DGI, les mesures portant sur le réinvestissement des avantages fiscaux accordés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'investissement. Ainsi, les opérations de réinvestissement peuvent prendre plusieurs formes, dont l'acquisition d'actifs, matériels ou immatériels, des titres de placements, d'actions, de la participation dans le capital d'une entreprise disposant du label «start-up» ou incubateur. Des dispositions fiscales visant l'encouragement de la recherche et développement dans les entreprises, ainsi que l'institution d'un régime fiscal propre aux activités exercées sous le statut d'auto-entrepreneur sont introduites. Au titre de mesures de mobilisation des ressources fiscales, il est prévu le relèvement de la limite supérieure du montant des droits de timbre de quittance de 2.500 DA à 10.000 DA, devant être acquittés sur les titres (Ex : factures) payées en espèces et la soumission de la cigarette électronique à la taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 40%, a détaillé la DGI. S'agissant des mesures de lutte contre la fraude fiscale, il est prévu l'extension de la procédure de vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble (VASFE) à l'impôt sur la fortune et l'exercice du droit de reprise dans le cas du retrait partiel ou total des avantages fiscaux relatifs aux différents dispositifs préférentiels.

N. I.

Jijel

Retrait d'exemplaires du Coran et de jouets portant des signes outrageant à la doctrine religieuse en 2022

Les agents de contrôle de la direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Jijel, ont procédé, au cours de l'année 2022, au retrait du marché de 44 exemplaires du Coran et à la saisie de 96 jouets servant de support à des symboles outrageant pour la doctrine religieuse et la foi musulmane, a indiqué le directeur du secteur.

Mohamed Brihmouche qui s'exprimait dans l'émission «Guide du consommateur» de la Radio Algérienne de Jijel, consacrée à la campagne de sensibilisation sur les produits portant atteinte aux préceptes religieux et à la foi musulmane, a souligné que cette campagne est lancée avec le concours du ministère du Commerce, pour inciter les consommateurs à la vigilance quant à la présence de tels produits sur le marché. La campagne de sensibilisation a été lancée, mardi, devant le siège de la direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Jijel avec la participation de plusieurs secteurs concernés, elle a été placée sous le slogan : «Protège ta famille, attention aux produits portant des symboles contraires à notre doctrine et à nos valeurs morales».

Islam Chiheb

Mila

Stage national de formation d'initiateurs et référés en natation

Un stage national de formation d'initiateurs et référés en natation (garçons et filles) s'est ouvert, mardi à Mila, à l'initiative de la Fédération algérienne de natation (FAN) et la ligue locale de la discipline. Selon le président de la ligue de wilaya, Madjid Laâriwi, 105 athlètes (choisis parmi 163 candidats de 16 wilayas) participent à la formation d'initiateurs en nation et 106 à celle de référés. Le volet théorique du stage a lieu au centre des loisirs scientifiques et celui pratique à la piscine semi-olympique Mahmoud-Meghloua, selon la même source qui a précisé que la formation des initiateurs en natation des enfants de 4 à 12 ans se déroule du 3 au 6 janvier sous la direction de formateurs agréés par la FAN. Ils seront ainsi initiés à former aux divers types de nage et le sauvetage d'un noyé, a-t-il ajouté. La formation des référés se déroulera du 7 au 9 janvier, a précisé Laâriwi qui a estimé que ce stage est appelé à favoriser le développement de la discipline dans la wilaya et l'encadrement des clubs locaux surtout que 70 des candidats à la formation d'initiateurs dont 14 dames sont de Mila.

Tébessa

Plus de 1200 enseignants contractuels concernés par la décision de titularisation

Pas moins de 1258 enseignants contractuels de la wilaya de Tébessa bénéficieront de la mesure de titularisation dans leurs postes d'emploi, a indiqué le directeur du secteur Lakhdar Benmazouz. Les enseignants contractuels des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) seront permanisés dans leur poste, en application des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a indiqué le responsable du secteur. Les services de la Direction de l'éducation de la wilaya de Tébessa ont établi la liste des contractuels concernés par cette mesure dont 99 enseignants contractuels de langue anglaise, troisième année primaire, recrutés au début de l'année scolaire 2022-2023. M. Benmazouz a précisé que cette mesure «est venue apporter de la stabilité dans le secteur de l'éducation à l'échelle nationale et améliorer ainsi les conditions d'apprentissage des élèves et a offert de meilleures conditions d'exercice de leur métier à l'ensemble des enseignants». En outre, le directeur de l'éducation a fait savoir que les statistiques ont donné 40 000 téléchargements du livre électronique mis en ligne sur la plateforme de l'éducation, une mesure destinée à alléger le poids du cartable. Il a assuré que le transport scolaire des élèves habitant les zones éloignées a bénéficié de nouveaux bus remis à plusieurs communes, pendant que des dizaines d'autres transports collectifs ont été rénovés. Le directeur de l'éducation de la wilaya de Tébessa a ajouté que 30 citernes de gaz propane seront acquises pour le chauffage de plusieurs établissements scolaires.

B. Alaâ

10 citernes mobiles pour renforcer l'AEP

Une dizaine de citernes mobiles sera acquise courant du premier trimestre 2023 pour renforcer l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya de Tébessa, a indiqué, mardi, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Hamza Touat. Le même responsable a souligné qu'«une enveloppe financière de 98 millions de dinars, dégagée du budget primitif de l'année 2023, permettra d'acquérir ces citernes destinées à approvisionner les régions connaissant une perturbation dans la distribution de l'eau». Les communes bénéficiaires sont Bir El Ater, Oum Ali, Aïn Zerga, Chréaa, Bir Mokadem, Bekkaria, Lemridj, Lemzara, Gueriguer et Laaouinet où les citernes d'eau potable mobiles sillonneront les quartiers pour approvisionner les citoyens dont les robinets sont à sec, en particulier pendant l'été. M. Touat a relevé que par le passé, des citernes mobiles de 6000 litres approvisionnaient plusieurs communes dont Boulhaf Dir, une expérience qui a aidé à alléger les ruptures dans la distribution d'eau potable pendant l'été. L'édile a considéré que le recours aux citernes mobiles est une mesure d'urgence en prévision du mois de Ramadhan et devant la sécheresse qu'enregistre la région. Par ailleurs, Hamza Touat a indiqué qu'une enveloppe financière de 260 millions de dinars a été réservée par la wilaya pour les actions de solidarité pendant le mois de Ramadhan et une autre sera réservée pour subventionner 14 associations cultuelles.

B. A.

El Tarf

Plus de 900 familles démunies prises en charge en zones rurales

La campagne «hiver chaud» qui a été lancée par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya d'El Tarf, depuis le début de la saison hivernale, a permis la prise en charge de 919 familles démunies des villages éloignés , a-t-on appris auprès de la directrice locale du secteur. Dans une déclaration, Samia Djouad a indiqué que l'opération de communication et de distribution des aides humanitaires en faveur de cette frange sociale, a ciblé dans sa première étape, 919 familles et se poursuivra jusqu'à la fin de la saison hivernale pour toucher l'ensemble du territoire local. La campagne en question a concerné divers quartiers jugés «pauvres» et les localités touchées par les récents incendies de forêts ayant affectés 14 communes de cette wilaya, ajoute la même source, soulignant que l'opération a porté sur la distribution de denrées alimentaires de large consommation (lait-huile et sucre), des médicaments, des matelas, des couvertures en plus des équipements et des chaises roulantes réservées aux personnes aux besoins spécifiques. Cette campagne de solidarité qui se poursuivra sous l'égide du chef de l'exécutif Harfouche Benarar, a consisté aussi en l'organisation des enquêtes sociales ayant été effectuées en coordination avec des Assemblées populaires communales (APC) , a rappelé Mme Djouad. Elle a fait savoir dans ce même contexte que cette opération a permis l'identification du nombre exacte des familles nécessiteuses. Par ailleurs, la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya d'El Tarf a procédé depuis le début de cette saison d'hiver, à la prise en charge de trois personnes sans domicile fixe (SDF) et cela en étroite collaboration des services des APC, a-t-elle déclaré. Dans la même wilaya, les services locaux de ce secteur ont établi un programme «spécial» portant organisation des tournées nocturnes ciblant des points noirs pour distribuer des repas chauds, des matelas et des couvertures pour cette catégorie de la société avec l'évacuation des cas nécessitant prise en charge, vers les centres spécialisés relevant de ce secteur, a-t-elle révélé. Il est à signaler que ces sorties sur le terrain, se poursuivront jusqu'à la fin de la saison hivernale avec la participation de différentes instances concernées, afin de prendre en charge le maximum des cas.

Sétif

44 classes réservées aux enfants aux besoins spécifiques intégrées dans des établissements scolaires

Quarante-quatre classes réservées dans des établissements scolaires aux enfants aux besoins spécifiques ont été ouvertes durant l'année scolaire en cours dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris auprès de la wilaya. Au total 352 élèves aux besoins spécifiques ont rallié 12 établissements scolaires dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à assurer une meilleure prise en charge psychopédagogique des enfants handicapés et favoriser leur insertion sociale, a ajouté la même source. Parallèlement, plus de 1200 personnes aux besoins spécifiques sont pris en charge par les établissements spécialisés ouverts au travers la wilaya, dont quatre centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux, selon la même source. Dans le cadre de la politique de soutien et de solidarité avec ces catégories sociales, 27 408 personnes bénéficient de l'allocation pour handicap à 100% et 36 868 autres personnes handicapées bénéficient de l'allocation forfaitaire de solidarité, en plus de la couverture par la sécurité sociale assurée à tous les handicapés, ont souligné les services de la wilaya. Les efforts s'orientent actuellement pour favoriser davantage l'implication du mouvement associatif, avec ses compétences et ses potentialités, dans l'action sociale, a-t-on indiqué de même source.

Batna

Vers l'ouverture de 515 km de pistes et la réalisation de 91 puits artésiens à l'horizon 2030

La Conservation des forêts et la direction des services agricoles de la wilaya de Batna projettent l'ouverture de 515 km de pistes forestières et le fonçage de 91 puits artésiens à l'horizon 2030 dans le cadre du projet de réhabilitation du barrage vert à lancer en 2023, ont affirmé, mardi, les responsables de ces deux institutions, Souhil Zaaboubi et Mohamed Ali Moudaa. Selon ces cadres, le désenclavement et la mobilisation de ressources hydriques représentent les plus importants facteurs de succès de cette opération de réhabilitation du barrage vert qui concerne dans cette wilaya 35 communes dont sept (Tighanimine, Boumagueur, N'gaous, Soufiane, Ouled Sidi Slimane, Talkhemt et T'kout) se trouvent entièrement à l'intérieur du périmètre du barrage vert. Le conservateur des forêts a indiqué qu'en vue de renforcer ce qui a été concrétisé sur cette aire «nous avons proposé à la tutelle la réalisation de 19 bassins d'eau et la plantation d'arbres fruitiers ainsi que le choix d'espèces résistantes à la sécheresse et adaptées au climat de la région dont la figue de Barbarie». Les services des forêts ont proposé, selon leur responsable, la réalisation de 48 retenues d'eau et l'inscription d'opérations de reboisement d'une vaste aire estimée à 7755 hectares d'ici 2030. Des actions de reboisement sur 700 hectares de l'aire couverte par le barrage vert se déroulent actuellement avec l'intégration d'espèces rustiques dont l'oléastre, le caroubier et le frêne, selon les services de ce secteur.

Saïda

Distribution prochaine de 1000 logements de différentes formules

Un quota de 1000 logements de différentes formules sera attribué, au mois de février prochain, dans la ville de Saïda, a annoncé le wali Ahmed Boudouha.

En marge d'une visite d'inspection des différents programmes d'habitat en cours de réalisation dans la ville de Saïda, le wali a annoncé à la presse qu'il sera attribué, le 18 février prochain, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, 800 logements publics locatifs (LPL) à Haï «Essalem» et 200 autres unités de la formule LPA à Haï «Essalem 2». D'autre part, le même responsable a ajouté, qu'il sera procédé, au début durant le premier trimestre de l'année en cours, au lancement de la construction de 3000 unités de type public locatif, à travers l'ensemble des daïras de la wilaya. Lors de sa visite d'inspection des projets de réalisation des 300 logements publics locatifs à haï «Essalem», le même responsable a pris la décision de mettre fin aux services de l'entreprise réalisatrice des travaux de construction et de résilier le contrat en raison de la nonchalance observée dans la conduite des travaux de ce projet. Il a sommé, les gestionnaires concernés, à renforcer les chantiers des différents programmes de logements par une main-d'œuvre suffisante et à respecter des délais impartis pour achever les projets afin de les attribuer à leurs bénéficiaires. Par ailleurs, selon les services de la wilaya, il sera procédé durant le premier trimestre de l'année en cours, à la distribution de près de 500 logements de différentes formules. Ce quota se compose de 139 logements publics locatifs, 200 logements promotionnels aidés et 158 logements sociaux participatifs. Il est également prévu, au début du deuxième trimestre de cette année, la distribution de 1039 logements dont 869 dans la ville de Saïda et le reste réparti à travers différentes communes de la wilaya. La wilaya de Saïda a bénéficié, au total, d'un programme de 60 125 logements de différentes formules dont 48 406 unités déjà réceptionnées, 6459 autres en cours de réalisation et 4260 en phase de lancement.

Saïd Hanouh

Jumelage entre les hôpitaux à Tiaret

Des interventions chirurgicales au profit d'une centaine d'enfants

Une équipe médicale spécialisée en pédiatrie du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran supervise depuis mardi des opérations chirurgicales complexes au profit d'une centaine d'enfants dans le cadre d'un jumelage entre les hôpitaux, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tiaret. L'inspecteur principal, le Dr Bahri Benahmed, a indiqué que ces opérations, programmées jusqu'à samedi prochain, concernent l'orthopédie, les hernies et les déformations diverses.

Elles seront assurées par une équipe formée de 11 médecins spécialisés. Ces interventions chirurgicales sont programmées au niveau des établissements publics hospitaliers Tidjani-Haddam de Rahouia et Ibn Sina de Frenda. Elles concerneront des enfants des régions enclavées voisines de ces deux villes.

Le nombre total des enfants devant bénéficier des services de cette équipe médicale est de 450, dont 100 concernés par une intervention chirurgicale. Les autres feront l'objet d'examens approfondis et de soins appropriés. Selon M. Benahmed, les opérations de jumelage reliant les deux hôpitaux de la wilaya avec sept Etablissements et Centre hospitalo-universitaires au travers le pays ont permis, l'année dernière, à plus de 1000 malades de bénéficier des services médicaux, aussi bien des interventions chirurgicales réfractaires que des examens approfondis.

Ces prestations concernent plusieurs spécialités, à l'instar de la chirurgie générale et thoracique, la pédiatrie, la neurochirurgie, l'obstétrique et la gynécologie, la rééducation fonctionnelle des organes, les maladies du sang et les analyses de laboratoire.

Ces équipes médicales ont appuyé l'activité du personnel médical et paramédical local par des formations pratiques grâce à un contact direct avec des professeurs hospitalo-universitaires et des spécialistes, a-t-on assuré de même source.

Mostaganem

Production de 6800 tonnes de différents poissons en 2022

La production de différents produits halieutiques de la wilaya de Mostaganem a atteint en 2022 une quantité de plus de 6800 tonnes, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Pêche et des produits halieutiques. La production halieutique a atteint dans la wilaya de Mostaganem, l'année écoulée, quelque 6817 tonnes, soit une hausse de 8% par rapport à l'année 2021. Au cours de cette période, 5577 tonnes de poisson blanc, 662 tonnes de poisson bleu et 409 tonnes de produits de la mer, des pièces des crustacés et des mollusques, ont été produits, a ajouté la même source. En outre, les bateaux de pêche de plaisance opérant au niveau de neuf sites d'échouage ont contribué à la production de 108 tonnes de différents types de poissons alors que la production aquacole à l'aide de cages flottantes, de filets et d'eau douce a dépassé 60 tonnes. La direction de la Pêche et des produits halieutiques a attribué ce bond qualitatif de la production aux facteurs climatiques facilitateurs, au redoublement des efforts des professionnels et à leur strict respect des lois et règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la période de repos biologique des poissons. L'année 2022 a été marquée par des débarquements record au niveau des trois ports (Mostaganem, Salamandre et Sidi Lakhdar), notamment durant la période de pointe, entre les mois de mai et octobre derniers. Le prix moyen des sardines a varié entre 500 et 600 DA le kilo au débarquement et au niveau du marché, a ajouté la même source. S'agissant de la campagne de poisson de thon rouge, la wilaya de Mostaganem a participé, l'année dernière, avec un seul thonier lors de cette opération effectuée entre le 22 mai et le 16 juin derniers et a réussi à capturer la totalité de sa part estimée à environ 68 tonnes. La direction locale de la Pêche et des produits halieutiques a accordé, l'année dernière, 544 licences pour lancer des activités de pêche en mer de toutes sortes, la plupart dans les aires de plaisance et pour les navires à filets pélagiques, les sardiniers.

Oran

Démolition de 9 constructions érigées illicitement dans la commune d'Es Sénia

Les services communaux d'Es Sénia (Oran) ont procédé, mardi, à la démolition de neuf constructions construites illégalement, a-t-on appris auprès de cette collectivité locale. Les services techniques ont démoli, avec le concours des services de la daïra et ceux de la sûreté, les constructions érigées illicitement à proximité du site des 600 logements publics locatifs, en cours de réalisation, à Aïn El Beïda, relevant de la commune d'Es Sénia. Les moyens humains et matériels requis ont été mobilisés pour cette opération, a-t-on indiqué, tout en soulignant que ce genre d'opérations se poursuivra au niveau de la commune et la daïra d'Es Sénia. Quelque 100 constructions réalisées sans autorisation dont 26 dans les zones dites «Rocher» et «Coca», relevant de la commune d'Oran, avaient été démolies au cours du mois de décembre dernier, outre 70 autres constructions à Haï Chahid Mahmoud, à proximité du groupe d'habitat des 300 logements dans la commune de Hassi Bounif. Plus de 210 constructions érigées illégalement, dont certaines en cours de réalisation, ont été démolies durant l'année écoulée dans plusieurs régions de la wilaya, à l'instar de la localité Hassiane Toual (Benfréha), des communes d'Es Sénia, Bir El Djir, Misserghin, Arzew, Hassi Bounif et Oran.

Habitat précaire à Mascara

Réception prochaine de 40 logements à Oued Taghia

Pas moins de 40 logements seront réceptionnés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire au niveau de la commune d'Oued Taghia avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a annoncé, mardi, le wali de Mascara, Omar Rouabhi, lors d'une visite d'inspection dans la région. Les travaux de réalisation de ce quota d'habitat enregistrent un taux de 65% et seront livrés avant la fin du premier semestre de l'année en cours, selon les explications fournies sur place. Les services de l'OPGI ont réceptionné, au cours des années 2021 et 2022, plus de 400 logements publics locatifs destinés à la résorption de l'habitat précaire dans la commune d'Oued Taghia. D'autre part, le wali a supervisé, lors de cette visite, la mise en service du projet d'entretien du chemin communal n° 7 reliant la RN 58 et la commune d'Oued Taghia sur une distance de 8,5 km. Le projet a nécessité une enveloppe de 52,6 millions de dinars au titre du programme sectoriel de l'année écoulée et permet le désenclavement des zones rurales reculées de la commune de Guerdjoum, selon la direction locale des travaux publics, de l'hydraulique et des infrastructures de base. Par ailleurs, le même responsable a souligné, lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile dans les communes de Guerdjoum et Oued Taghia, qu'un programme d'actions de développement des communes de la wilaya a été lancé récemment à travers la prise en charge de la réalisation d'actions de développement de première priorité répondant au préoccupations de chaque commune. La visite d'inspection a porté sur l'inspection de l'ancien bureau de poste qui a fait l'objet de travaux d'aménagement de la ville d'Oued Taghia. Le wali a suivi un exposé sur les projets d'investissement privés abrités par la zone d'activités de cette collectivité locale outre, la visite d'une minoterie de la commune de Guerdjoum au titre de l'investissement privé.

Bouira

La cueillette des olives bat son plein

Les champs et vergers oléicoles de Bouira vivent depuis plusieurs jours une ambiance animée en raison de la campagne de cueillette des olives qui bat son plein et qui rassemblent des familles entières dans les oliveraies de cette wilaya du centre du pays, a-t-on constaté.

Sur les plateaux et plaines oléicoles s'étendant d'Ath Laâziz et de Haizer jusqu'à la vallée du Sahel à Chorfa, à la lisière avec la wilaya de Béjaïa, les champs d'oliviers ont repris les couleurs et l'ambiance de la saison hivernale. Les paysans et leurs familles ont enclenché une course contre la montre pour ramasser leurs olives en ces journées ensoleillées, avant le retour des intempéries. Chaque matin, les familles rurales sortent dans les oliveraies équipées de tous les moyens matériels traditionnels, des seaux, des filets de toutes couleurs, des escabeaux, des râteaux à olive et des scies ainsi que biens d'autres outils indispensables pour le ramassage des olives. A Semmache (El Adjiba), comme ailleurs à M'Chedallah, la campagne est déjà arrivée à son plein rythme malgré la maigre récolte attendue cette année, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Dans ces régions réputées pour l'abondance de la production oléicole, les agriculteurs affichent leur pessimisme face à la sécheresse suite à un manque criard de pluviométrie enregistré depuis quelques années. «Le déficit en pluies a provoqué une sécheresse qui a affecté la récolte oléicole localement et dans bien d'autres régions du pays», a estimé Mohamed Saïd, un oléiculteur de Semmache. Beaucoup d'autres agriculteurs ont relevé le phénomène de la sécheresse, qui, ont-ils dit, a «sévèrement affecté les oliveraies». Ils attribuent aussi la baisse du rendement de l'olivier au phénomène d'alternance (à une saison abondante succède une autre à faible rendement), ainsi qu'aux incendies et à la canicule qui ont perturbé le cycle végétatif de l'olivier, notamment durant la phase de pollinisation.

Cinq millions de litres d'huile d'olive attendus

Selon les prévisions de la DSA, une production de quelque 5 millions de litres d'huile d'olive est attendue à Bouira cette année, ce qui signifie une forte baisse par rapport aux années précédentes qui ont connu une production allant jusqu'à 11 millions de litres de l'huiles d'olive. Cette régression a provoqué la hausse des prix de l'huile d'olive, dont le litre a déjà atteint le seuil des 850 DA cette semaine à Bouira. Dans les huileries, les quantités d'olives reçues depuis le début de la campagne restent modestes, selon des propriétaires de fabriques d'huile d'olive. «Il y'a une baisse sensible de la récolte oléicole cette saison, d'ailleurs, les quantités reçues jusqu'à présent en sont la preuve», a affirmé Arezki, un propriétaire d'une huilerie semi-automatique à El Adjiba. A Bouira, plus de 230 huileries dont 43 traditionnelles, 86 semi-automatiques et 106 automatiques sont ouvertes depuis le début de la cueillette des olives, selon les statistiques fournies par les services agricoles. La wilaya de Bouira renferme une superficie oléicole globale de 37 000 hectares (ha), dont plus de 28 000 ha en production, selon les données de la DSA. La chargée du Programme d'appui au secteur agricole en Algérie (PASA), Louiza Amirat, a rappelé que la filière oléicole a bénéficié de ce programme cofinancé par l'union européenne et le ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ) ainsi que l'agence française d'expertise, Expertise France (EF). Le programme est mis en œuvre en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. L'objectif de ce programme qui s'étale d'octobre 2018 à septembre 2023, est de développer davantage cette importante filière à Bouira, ainsi que dans les autres wilayas concernées, à savoir Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Sétif et Médéa, a-t-on rappelé de même source.

Hocine T.

Aïn Defla

Raccordement de 136 foyers au réseau de gaz naturel à Aïn Benian

Près de 136 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de Aïn Benian, au nord-est d'Aïn Defla, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya La mise en service de la distribution publique de gaz naturel au profit des 136 foyers du Hai Ellouz a eu lieu en présence du wali, Abdelghani Filali, qui effectuait une visite de travail dans la daïra de Hammam Righa, a indiqué la même source. Ce projet qui a été réalisé dans le cadre du programme de wilaya concernant le raccordement des zones d'ombre au réseau de gaz naturel, a coûté au Trésor public la somme de plus de huit millions de dinars, a-t-on souligné. Pour rappel, 350 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune d'El Maine, au sud-ouest d'Aïn Defla, le 12 décembre dernier, en attendant le raccordement de 1200 autres foyers à travers plusieurs localités de la commune.

Blida

La production d'eau potable renforcée avec plus de 15 000 m³/j en 2022

Le système de production d'eau potable de Blida a été renforcé avec plus de 15 000 m³/jour en 2022, contribuant ainsi à la réduction du déficit accusé dans la couverture des besoins de la wilaya en la matière, a-t-on appris, auprès de la direction locale des ressources en eau. «Le nouvel apport en eau (15 000 m³/j) enregistré suite à la mise en service d'un nombre de nouvelles structures de production, a permis de relever le volume de production de la wilaya à 230 000 m³/j, actuellement», a indiqué, le directeur de secteur, Abdelkrim Allouche. Ces nouvelles structures de production sont représentées par 21 nouveaux forages d'eau répartis dans différentes communes de la partie-Est de la wilaya, notamment, en plus de la réhabilitation de 40 autres forages, portant ainsi leur nombre à 377, à l'échelle locale, a ajouté le même responsable. La même période a, également, vu le renforcement des installations de mobilisation d'eau potable, avec deux réservoirs d'eau d'une capacité de 10 000 et 1000 m³, destinés au profit du nouveau pôle urbain de Sidi Serhane, sur les hauteurs de la nouvelle ville de Bouinan (Est). A cela s'ajoute la réalisation de 40 km de conduites d'eau potable, dont 30% relatives à la réhabilitation de vieux réseaux, outre 52 km de conduites d'assainissement, selon le directeur local des ressources en eau.

Arab M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION WILAYA OULED DJELLAL
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE - DOUCEN
TEL : 033 5866 71
N° : 04 / 2023

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Le Directeur de l'Etablissement Public de Sante de Proximité –Doucen lance un avis d'ouverture d'un concours de recrutement aux postes suivants

Grade	Nombre des postes financés ouverts	Type de recrutement	Condition de participation	Spécialité requise	Autres conditions
Biologiste de santé publique 2 eme er degrée	04	Competition sur la base du certificat	Master en biologie ou d un titre reconnu équivalent	Microbiologie, Parasitologie, Physiologie animale, Génétique, Biologie de la reproduction, Biologie cellulaire, Biochimie, Neurobiologie moléculaire. Physiologie, pathologie, biologie de l'ingénieur, contrôle et analyse de la qualité, écologie animale, écologie et environnement. Sciences végétales et biotechnologies Ingénierie pharmaceutique et biochimie	Résidence dans la wilaya ouled djellal

Le dossier doit comprendre les Documents suivants:
- Demande de participation écrite
- Une réplique d'une carte d'identité nationale
- Une copie de la qualification ou un certificat (Relevé des notes de fin d'études pour le concours sur la base des certificats)
- Fiche de renseignements remplie par le candidat est extraite des signataires www.dgfp.gov.dz ou
- Résidence dans la wilaya ouled djellal
- Certificat attestant le travail de l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité de son lien avec la position du travail à remplir si nécessaire (pour la concurrence sur la base de certificats)
- Fiche familiale ,
- Les candidats doivent remplir le fichier final les documents

Le dossier doit comprendre les Documente suivants :
- le dossier doit etre dépose en main propre par le Candidat aupres du service des personnels de l'Etablissement dans un delai de 15 jours ouvrables à compter de la date du premier jour de la publication

L'Echo d'Algérie : 05/01/2023 | Anep : 2316 000 344

Les meilleurs propriétaires d'animaux de compagnie ont un trait de caractère précis

Les personnes qui possèdent ce trait de personnalité, hommes ou femmes, personnes âgées ou non, semblent avoir une capacité spéciale quand il s'agit d'animaux, révèle une récente étude. Ces dernières. Pouvez-vous dire simplement à partir d'un gémissement, d'un grognement, d'un bêlement ou d'un meuglement si un animal est heureux ou en détresse ? Si vous le pouvez, cela pourrait être un signe que vous êtes particulièrement empathique, ou que vous passez beaucoup de temps avec les animaux. Une étude menée par l'éthologue Elodie Briefer de l'Université de Copenhague au Danemark a révélé que les personnes qui avaient des scores d'empathie plus élevés étaient meilleures pour identifier les émotions animales à partir d'un son seulement. «Nos résultats montrent que sur la base de ses sons, nous, les humains, pouvons déterminer si un animal est stressé (ou excité) et s'il exprime des émotions positives ou négatives. Cela s'applique à un certain nombre de mammifères différents. Nous pouvons également voir que notre capacité à interpréter les sons dépend de plusieurs facteurs, tels que l'âge, la connaissance approfondie des animaux et, surtout, notre empathie envers les autres.», explique cette dernière. Pour l'étude publiée dans la revue *Royal Society Open Science*, les chercheurs ont recruté 1024 personnes issues de 48 pays différents ayant accepté d'écouter des vocalisations, ou cris, de 6 mammifères : les sons des chèvres, du bétail, des chevaux sauvages asiatiques, des chevaux domestiques, des cochons et des sangliers ont été joués aux participants qui ont également dû écouter des sons du charabia humain grâce à la participation d'acteurs. Avant le test, les participants ont été invités à répondre à des questions démographiques : leur sexe et âge, niveau d'éducation, s'ils avaient des enfants et si leur travail ou études étaient liés aux animaux et/ou s'ils en avaient. Pendant l'épreuve en elle-même les participants ont été exposés à des sons d'un animal particulier et devaient ensuite deviner si le son traduisait des expériences positives (comme un animal anticipant de la nourriture ou retrouvant un ami) ou négatives (lorsque l'animal avait peur, était stressé ou socialement isolé). Quant aux voix humaines, les chercheurs ont créé des mots dénués de sens et engagé des acteurs pour les prononcer sur des tons positifs et négatifs.

Une forte empathie pour les humains est aussi profitable aux animaux

Après le test, les personnes ont également été invitées à remplir un questionnaire d'empathie basé sur un indice dont le but est de mesurer quatre traits empathiques : leur tendance à adopter le point de vue des autres, à ressentir de la sympathie pour les autres, à éprouver de la détresse lorsque les autres sont dans le besoin et à s'imaginer dans des situations fictives. Dans l'ensemble, les volontaires ont correctement interprété la signification des sons d'animaux plus de 50% du temps. Mais certaines caractéristiques ont été associées à de meilleurs résultats obtenus. Avant tout, les résultats sont nettement meilleurs lorsque les participants travaillent avec des animaux, même lorsque la tâche consiste à écouter des animaux autres que ceux avec lesquels ils sont immédiatement familiers. «C'est une bonne nouvelle pour le bien-être animal. Par exemple, les éleveurs qui veulent s'assurer que leurs porcs se portent bien sont bien équipés pour capter cela.», explique Elodie Briefer. L'âge joue aussi un rôle car les données de l'étude montrent de meilleurs scores chez les 20-29 ans tandis que les moins de vingt ans ont été les moins performants. Il s'avère en revanche qu'il n'y avait pas de différence mesurable entre les hommes et les femmes, malgré l'hypothèse populaire, selon laquelle les femmes sont plus empathiques que les hommes, ni en ce qui concerne le fait d'avoir des enfants ou non ou encore de posséder un certain niveau d'études. Les chercheurs ont en revanche été très surpris par le fait que de bons résultats en ce qui concerne le test d'empathie envers les humains aient également donné des résultats meilleurs que la moyenne avec les sons d'animaux. Ce qui les amène à émettre l'hypothèse qu'il existe une

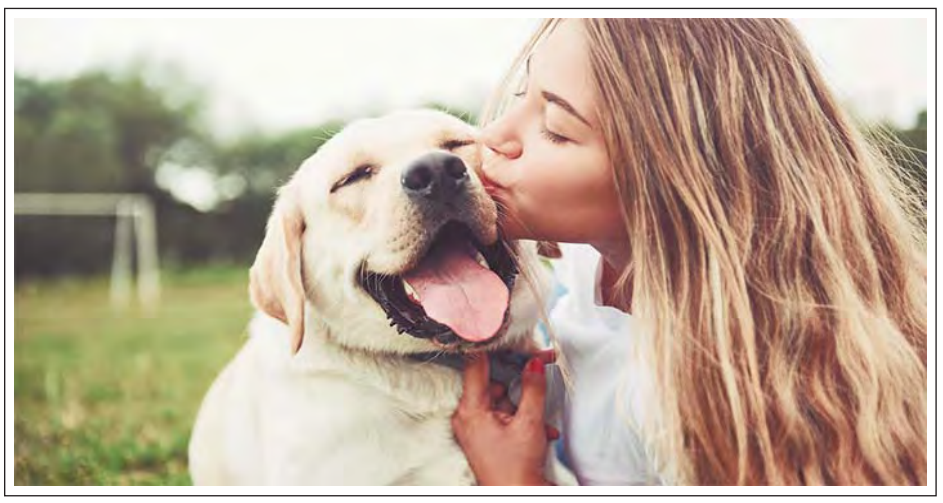

corrélation marquée entre l'empathie pour les humains et les animaux. «C'était vraiment surprenant pour moi et très intéressant de voir que ceux qui réussissaient bien dans un test reconnu pour évaluer le niveau d'empathie des gens, envers les autres, bien sûr, comprenaient également nettement mieux la vie émotionnelle des animaux», atteste Elodie Briefer. Selon la spécialiste, l'explication est simple : la famille des mammifères partage des traits communs en ce qui concerne la façon dont ses membres, même variés, expriment l'intensité des émotions.

Améliorer ses propres compétences d'interaction avec des animaux

Celle-ci établit donc le constat que ces «résultats montrent que, sur la base de ses sons, nous, les humains, pouvons déterminer si un animal est stressé ou non, et s'il exprime des émotions positives ou négatives. Cela s'applique à un certain nombre de mammifères différents. Nous pouvons également voir que notre capacité à interpréter les sons dépend de plusieurs facteurs, tels que l'âge, la connaissance approfondie des animaux et, surtout, notre empathie envers les autres.» Fort de cette découverte, il serait possible, selon elle d'exploiter ces nouvelles connaissances pour ouvrir la voie vers des moyens concrets de travailler à l'amélioration du bien-être animal grâce à une bien meilleure compréhension de leur vie émotionnelle. «Par exemple, le développement d'une application où l'intelligence artificielle soutient ceux qui travaillent avec des animaux offre des perspectives prometteuses. Mais il est également important de noter que rien n'empêche quelqu'un de commencer à améliorer ses propres compétences maintenant s'il interagit avec des animaux au quotidien», souligne-t-elle. Et bonne nouvelle : l'équipe scientifique a également découvert dans la dernière partie de l'étude qu'il est bel et bien possible de former les gens à mieux comprendre les animaux, et ce, sans outils informatiques particuliers. Leurs résultats obtenus montrent par exemple que les volontaires ont été davantage capables de reconnaître, pendant le test, les expressions émotionnelles des espèces d'animaux domestiquées par rapport à celles des espèces sauvages. «Lorsque les élèves tentent le test en classe, ils obtiennent en moyenne 50% de bonnes réponses au premier essai. Après avoir parlé des sons et des connaissances que nous avons sur les vocalisations animales, ils s'améliorent. Lors de leurs deuxièmes tentatives, ils obtiennent généralement des réponses correctes à hauteur de 70%. Il est naturel d'explorer ce potentiel dans de futures études. Je pense vraiment qu'il est possible de pratiquer et d'améliorer cette capacité pour la très grande majorité des gens.», conclut de fait Elodie Briefer.

Les propriétaires de voiture Tesla devraient bientôt pouvoir enlever leurs mains du volant

Le FSD de Tesla pourrait bientôt être plus permissif. Elon Musk laisse entendre qu'il ne sera plus obligatoire de garder les mains sur le volant. Le Full Self-Driving (FSD) de Tesla regroupe un ensemble de fonctionnalités permettant à la voiture de se conduire toute seule dans certains cas. Une mesure de sécurité empêche cependant à l'heure actuelle les conducteurs d'enlever leurs mains du volant, mais le PDG de l'entreprise, Elon Musk, a affirmé qu'une mise à jour arrivera bientôt pour la désactiver. La fonctionnalité en question oblige le conducteur à garder constamment ses mains sur le volant ; dans le cas contraire, la voiture demande de faire bouger le volant de temps à autre et rappelle de toujours garder son attention sur la route. Récemment, un utilisateur de Twitter suggérait que «les utilisateurs avec plus de 10 000 miles en FSD Beta devrait pouvoir désactiver cette fonctionnalité de sécurité». Elon Musk s'est dit d'accord avec cette idée, et précisait qu'une mise à jour (apportant précisément cette possibilité) allait arriver en janvier. Avec cette mise à jour, les conducteurs de Tesla devraient donc pouvoir activer le FSD et retirer complètement leurs mains de la voiture pendant que celle-ci se conduit. Certains se sont dits très enthousiastes à cette idée, mais l'on ne peut s'empêcher de se demander si le FSD est suffisamment mature pour être opérationnel sur les routes publiques.

Elon Musk laisse entendre qu'il ne sera plus obligatoire de garder les mains sur le volant

Tesla a cependant une autre option pour s'assurer que le conducteur fait bien attention à la route : la caméra embarquée dans l'habitacle devrait permettre d'alerter ou même de freiner si le système détecte un conducteur inattentif. Il y a malheureusement plusieurs problèmes avec cette approche. Tout d'abord, tous les véhicules Tesla ne sont pas équipés de cette caméra, ce qui signifie que les propriétaires de ces voitures ne pourraient pas désactiver la mesure de sécurité. Et plus important, un rapport de Consumer Reports datant de décembre 2021 (et mis à jour en juin 2022) signalait que cette solution n'était pas adéquate, ne permettant pas de garantir que le conducteur prête attention à la route. Nul ne sait cependant si Tesla a amélioré ce système depuis lors. Le FSD de Tesla (encore estampillé «bêta» par Tesla) est un ensemble de fonctions permettant au conducteur de saisir une destination dans le système de navigation de la voiture et de laisser celle-ci naviguer jusque-là, mais le conducteur doit rester attentif et pouvoir reprendre le contrôler à tout moment. Le FSD fut initialement disponible à un tout petit nombre de clients, avant d'être étendu à celles et ceux qui répondaient au «Safety Score». En novembre dernier, il était accessible à tous les propriétaires ayant une voiture compatible.

L'ECHO D'ALGERIE
Www. lechodalgerie.dz

Conseil de sécurité de l'ONU

Les questions africaines et la cause palestinienne au menu du mois de janvier

La promotion et le renforcement de l'état de droit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales seront au menu du programme de travail du Conseil de sécurité de l'ONU au mois de janvier, outre, nombre de dossiers liés aux questions africaines et la cause palestinienne.

Le Japon, président du Conseil ce mois-ci, a choisi d'organiser deux événements phares. Il convoquera un débat public au niveau ministériel sur «La promotion et le renforcement de l'état de droit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales : l'état de droit entre les nations». Le débat sera présidé par le ministre japonais des Affaires étrangères, Hayashi Yoshimasa. Le deuxième événement, intitulé «Investir dans les personnes pour renforcer la résilience face aux défis complexes», se tiendra sous le point de l'ordre du jour «Consolidation de la paix et maintien de la paix». Plusieurs dossiers concernant le Moyen-Orient sont également au programme de travail du Japon en janvier, dont une séance d'information ouverte, suivie de consultations privées, sur le Yémen, un débat public trimestriel sur la question palestinienne et aussi une réunion sur la situation en Syrie. Concernant l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, il y aura un briefing et des consultations sur les activités du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS). Le Conseil devrait également recevoir le briefing semestriel sur les activités de la Cour pénale internationale (CPI) liées au Darfour du procureur de la CPI, Karim Asad Ahmad Khan. De plus, il y aura une séance d'information ouverte, suivie de consultations à huis clos, sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). S'agissant des questions européennes, les membres du Conseil devraient voter une résolution renouvelant le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) avant son expiration le 31 janvier. Au sujet des Amériques, le Conseil de sécurité tiendra des réunions sur la Colombie et Haïti. Les membres du Conseil suivront également les développements liés à l'Afghanistan, la Corée du Nord et au Haut-Karabakh. Mardi, les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont adopté le programme de travail provisoire pour ce mois de janvier. Cinq membres non permanents élus, à savoir l'Equateur, le Japon, Malte, le Mozambique et la Suisse, ont commencé leur mandat de deux ans jusqu'au 1er janvier 2024.

Sommet du G7

Le Premier ministre japonais Kishida en tournée dans les pays du G7 la semaine prochaine

Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, sera en tournée la semaine prochaine en Europe puis en Amérique du Nord pour rencontrer ses homologues d'autres pays du G7, dont le Japon a pris la présidence cette année. M. Kishida se rendra d'abord à Paris le 9 janvier pour un sommet bilatéral France-Japon, a annoncé, mercredi, le ministère nippon des Affaires étrangères dans un communiqué, relayé par des médias. Il se rendra le lendemain à Rome, le 11 à Londres et le 12 à Ottawa, la capitale du Canada, avant de rencontrer le président américain Joe Biden le 13 janvier à Washington. Cette rencontre avec M. Biden sera «extrêmement importante», a déclaré, mercredi, M. Kishida lors d'une conférence de presse, disant vouloir affirmer à cette occasion «le renforcement de l'alliance américano-japonaise». Le prochain sommet des chefs d'Etat des pays du G7 est prévu en mai à Hiroshima (ouest du Japon). En accueillant le sommet du G7 dans cette ville symbole, M. Kishida espère mettre à l'agenda international l'objectif d'un «monde sans armes nucléaires», a-t-il rappelé, mercredi.

Nations unies

Cinq pays deviennent membres non permanents du Conseil de sécurité

Des représentants de l'Equateur, du Japon, de Malte, du Mozambique et de la Suisse ont participé, mardi, à un événement organisé en l'honneur du dépôt des drapeaux de leur pays devant la salle du Conseil de sécurité de l'ONU, marquant le début de l'adhésion non permanente de ces pays à cet organe important de l'ONU. Ces sièges non permanents seront occupés par l'Equateur, le Japon, Malte, le Mozambique et la Suisse en remplacement de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique et de la Norvège, qui ont terminé leur mandat de deux ans au Conseil de sécurité. L'Assemblée générale a élu les cinq pays le 9 juin de l'année dernière pour occuper les sièges de membres non permanents pour les années 2023 et 2024. Outre, les cinq membres permanents (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie et Chine), l'Albanie, le Brésil, le Gabon, le Ghana et les Emirats arabes unis resteront membres non permanents pour 2023.

Mozambique

Le président mozambicain s'engage à défendre la paix et la sécurité internationales

Le Mozambique a entamé, mardi, son mandat de deux ans en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a annoncé le président mozambicain Filipe Nyusi qui s'est engagé à défendre la paix et la sécurité internationales dans son message à la nation. «Nous réaffirmons notre ligne directrice axée sur la défense et la sauvegarde des intérêts du Mozambique, de l'Afrique, des pays en développement et du monde dans la défense de la paix et de la sécurité internationales, visant à promouvoir l'harmonie et le développement durable des peuples», souligne M. Nyusi sur les réseaux sociaux. Selon le président, cet événement est sans précédent dans l'histoire du Mozambique, ce qui témoigne de la confiance et du prestige que la République du Mozambique a acquis parmi les nations mondiales. Le pays assume son mandat dans un contexte de «forts défis internationaux» et le principal défi sécuritaire de son pays est la lutte contre le terrorisme dans la province de Cabo Delgado, a-t-il rappelé. Le Mozambique a été élu en juin 2022 membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour 2023 et 2024.

Guerre en Ukraine

Au moins 89 soldats tués à Makïivka : en Russie, l'armée sous le feu des critiques

Mardi, des rassemblements se sont déroulés en Russie pour rendre hommage aux dizaines de militaires tués la veille par une frappe dans l'est de l'Ukraine. La Russie a reconnu, lundi, la mort de 63 de ses soldats en Ukraine, tués dans une frappe ukrainienne en territoire séparatiste dans l'est du pays, les plus lourdes pertes en une seule attaque admises par Moscou depuis le début de l'invasion. L'état-major ukrainien a confirmé avoir mené cette frappe, réalisée, selon lui avant le Nouvel An le 31 décembre. «Les pertes en termes de personnel pour les occupants sont en train d'être précisées», a indiqué l'état-major ukrainien, lundi soir, après que l'armée a évoqué dans un premier temps jusqu'à 400 soldats russes tués. Selon le ministère russe de la Défense, 63 militaires ont été tués dans l'explosion de «quatre missiles» tirés par des systèmes HIMARS, une arme fournie par les États-Unis aux forces ukrainiennes. L'armée russe n'a qu'à de très rares reprises donné un bilan de son offensive ou communiqué sur ses pertes. Selon le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov, qui n'a pas précisé la date de la frappe, ces missiles ont frappé «un centre de déploiement provisoire» de l'armée russe à Makiïvka, ville sous occupation russe située à l'est de la ville séparatiste de Donetsk. Le ministère a encore assuré avoir abattu deux des six missiles tirés sur cette cible à Makiïvka.

Palestine

L'UE souligne la nécessité de maintenir le statu quo des Lieux Saints pour la paix régionale

Le représentant spécial de l'Union européenne pour le processus de paix au Moyen-Orient, Sven Koopmans, a déclaré que le statu quo sur les Lieux Saints de la ville d'Al Qods constituent «une nécessité pour le maintien de la paix et de la stabilité régionales». Dans un tweet publié, mardi, Koopmans a expliqué : «Maintenir le statu quo dans les Lieux Saints et la tutelle de la Jordanie sur eux est une nécessité pour la paix régionale, la stabilité et l'équilibre entre les principales religions à Al Qods, ce qui est très important pour nous tous». Mardi matin, un responsable sioniste a pris d'assaut la Mosquée d'Al Aqsa en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale et au mépris manifeste à l'égard des musulmans et des chrétiens à travers le monde. L'acte a rencontré la condamnation de nombreux pays arabes, musulmans et occidentaux.

Incursion à Al Aqsa : salve d'indignation et appels au maintien du statu quo sur les Lieux Saints

La prise d'assaut de la Mosquée Al Aqsa, mardi, par un responsable sioniste a suscité de vives réactions de la part de la communauté internationale qui appelle au maintien du statu quo sur l'esplanade des Mosquées et met en garde contre un risque d'embrasement régional. L'Algérie a condamné fermement l'acte «provocateur» du ministre extrémiste, Itamar Ben Gvir qui a pris d'assaut la Mosquée d'Al Aqsa, «en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale et au mépris manifeste à l'égard des musulmans et des chrétiens à travers le monde», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «Cet acte condamnable vient s'ajouter à une série de violations systématiques commises par les forces de l'occupation à l'encontre du peuple palestinien, de ses biens et de ses Lieux Saints, dans le cadre d'un plan expansionniste très dangereux», ajoute le texte, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à «assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple palestinien». De leur côté, les autorités palestiniennes ont qualifié cette incursion de «provocation sans précédent», estimant que cet acte «légitimait davantage d'incursions et de violations de la Mosquée Al Aqsa par des colons extrémistes». Saleh Raafat, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, a considéré les faits comme «une déclaration de guerre contre le peuple palestinien et ses Lieux Saints». Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al Maliki, a, lui, déclaré que la politique extrémiste de l'occupant «constitue une menace pour le processus de paix dans la région du Moyen-Orient, pour la vie des Palestiniens, la sécurité et la stabilité de la région et du monde dans son ensemble». La démarche du ministre sioniste controversé a été critiquée également par des organisations internationales et régionales. La Ligue arabe a ainsi condamné une «intrusion flagrante», mettant en garde contre les répercussions de ces pratiques sur la Palestine et toute la région, et sur la paix mondiale». Al Azhar Al Sharif a abondé dans le même sens, soulignant que ces «actions provocatrices reflètent clairement la barbarie de l'occupation et la tentative d'imposer une réalité politique par la force des armes». Pour leur part, l'ONU et son secrétaire général, Antonio Guterres, ont renouvelé leur engagement à «reprendre le chemin d'une solution à deux Etats basée sur des négociations, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, de la loi et des accords antérieurs». Invité à s'exprimer au sujet de cette escalade, le porte-parole adjoint du SG de l'ONU, Farhan Haq a rappelé l'appel d'Antonio Guterres à maintenir le statu quo dans les Lieux Saints. Il a ajouté que le chef de l'ONU appelle à «s'abstenir de prendre des mesures susceptibles d'aggraver les tensions à l'intérieur et autour des Lieux Saints». Le représentant spécial de l'Union européenne pour le processus de paix au Moyen-Orient, Sven Koopmans, a déclaré que «le maintien du statu quo dans les Lieux Saints et la tutelle de la Jordanie sur eux est une nécessité pour la paix régionale ainsi que la stabilité et l'équilibre entre les principales religions à Al Qods, ce qui est très important pour nous tous». Plusieurs pays arabes et la Turquie ont également dénoncé cette intrusion du ministre sioniste. La Jordanie, dont les Lieux Saints sont placés sous sa tutelle, a dénoncé l'incursion dans «les termes les plus forts», soulignant qu'il s'agissait d'une «provocation condamnable». La Tunisie, l'Arabie saoudite, l'Egypte, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Koweït ont vivement condamné aussi l'action provocatrice de Ben Gvir. De même que les Etats-Unis qui l'ont qualifiée d'«inacceptable».

Souk Ahras

Cinéastes honorés à l'ouverture des journées cinématographiques Thagaste du film algérien

Plusieurs réalisateurs et comédiens ont été honorés à la cérémonie d'ouverture mardi-soir à Souk Ahras des journées cinématographiques Thagaste du film algérien.

Les organisateurs ont ainsi honoré le réalisateur Aïssa Djouama dont le documentaire *Cilima* a obtenu le grand prix du Festival international du cinéma africain 2022, Rabah Slimani lauréat du grand prix du festival international Sahari à Tindouf et Abdelhak Benmâarouf d'Annaba qui a participé à l'épopée Sakiet Sidi Youcef de Fouad Rouassia. Le programme de ces journées prévoit la tenue mercredi d'une conférence sur «l'image cinématographique et la révolution algérienne» à la maison de la culture et un atelier sur «les principes de la mise en scène cinématographique» à la cinémathèque. Seront projetées durant la manifestation les films *Zabana*, *Le Puits*, Sur les traces de camps de concentration, Enrico Mattei et la révolution algérienne, *Patrouille à l'Est* et *Fatma N'soumer*. Dans son allocution d'ouverture, le wali de Souk Ahras Lounès Bouzegza a estimé que 2023 sera une année de la relance culturelle dans la région qui recèle de multiples atouts et infrastructures culturelles.

Il a ensuite visité une exposition des affiches de films algériens

Initiée par la Direction de wilaya de la culture et des arts en coordination avec la Cinémathèque d'Alger et le Centre algérien de développement du cinéma sous le thème «le cinéma algérien, hier et aujourd'hui», la manifestation a été ouverte par les autorités locales en présence de plusieurs intellectuels et figures artistiques.

M. Toumi

Publication

Le ministère de la Culture et des Arts publie une collection de contes en braille

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé la publication d'un recueil de contes en braille destinés aux enfants non-voyants, lesquels seront distribués sur les bibliothèques, les écoles et les centres de formation. «Le ministère a publié neuf titres, et procèdera à la distribution de 1000 copies de chaque titre dans une première phase». La collection comprend le conte *Le renard et la couronne du mensonge* et *Dents d'or* d'Imène Mébarki, *Chants d'enfance* de Bouziane Derradji, *Histoires de nostalgie* de Khaled Ghanem, *Une série de contes* d'Ali Kechroud, *The Green Journey* de Saleh Abbache , *Chant des candélabres* de Mustapha Bendehina, et des histoires *Le loup* et *Le beau monde* de Farès Elias. Cette opération intervient en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à «promouvoir l'impression et l'édition en braille pour les non-voyants», et à «adopter le principe de la gratuité des livres en braille dans toutes les spécialités», afin de «permettre le développement des connaissances scientifiques et culturelles de cette catégorie».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Aïn Defla - Daïra d'Aïn Defla - Commune d'Aïn Defla

NIF : 098544010036730

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément au disposition, de l'article n° 65 , 40 , 72 , 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; le président de la commune de Ain Defla, informe les soumissionnaires ayant participe à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05 /2022 du 08/12/2022 parus dans les journaux nationaux ; en arabe "**El ikhbaria** " le (14/12/2022) et en francais "

L'echo D'algérie le (15/12/2022).

Que le résultat d'évaluation des offres en date du: 26 /12/2022 de l'opération, est le suivant :

Désignation des travaux	Entreprise retenue	NIF	LA NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE	Montant Proposé (DA)	Montant Corrigé (DA)	Délais	Observation
- ASSURER LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DES ZONES ÉLOIGNÉES DE LA COMMUNE DE AÏN DEFLA POUR L'ANNÉE 2023 **Lot n° 01** : - Transférer les élèves scolarisés de la cité Feghailia Chlef Feghailia centre. - Transférer les élèves scolarisés de la cité Dahmene Chlef à Feghailia centre. - Transférer les élèves scolarisés de la cité Dahmene supérieur à l'école frères Lafres.	**Slimani Djilali** Transport des personnes -BOURACHED -	179440102252137	38.00	Montant min **4.641.000.00** Montant max **10.710.000.00**	Montant min **4.641.000.00** Montant max **10.710.000.00**	Une (01) année	L'offre économiquement la plus avantageuse
ASSURER LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DES ZONES ÉLOIGNÉES DE LA COMMUNE DE AÏN DEFLA POUR L'ANNÉE 2023 **Lot n° 02** : - Transférer les élèves scolarisés de la cité Koudri Belkacem au centre ville. - Transférer les élèves scolarisés de la fraction Zenadra au centre ville. - Transférer les élèves scolarisés de la cité Torbu au centre ville - Transférer les élèves scolarisés de la cité Mechayekh au centre ville.	**Slimani Djilali** Transport des personnes -BOURACHED -	179440102252137	38.00	Montant min **3.712.800.00** Montant max **8.568.000.00**	Montant min **3.712.800.00** Montant max **8.568.000.00**	Une (01) année	L'offre économiquement la plus avantageuse
- ASSURER LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES DES ZONES ÉLOIGNÉES DE LA COMMUNE DE AÏN DEFLA POUR L'ANNÉE 2023 **Lot n° 03** : - Transférer les élèves scolarisés de la Fraction Maaziz, Ksailia, Soubel à l'école frères Toumi. - Transférer les élèves scolarisés de la cité Torba à l'école frères Mekhaneg. - Transférer les élèves scolarisés de la cité Mechayekh à l'école frères Selmane.	**Slimani Djilali** Transport des personnes -BOURACHED -	179440102252137	36.50	Montant min **4.176.900.00** Montant max **9.639.000.00**	Montant min **4.176.900.00** Montant max **9.639.000.00**	Une (01) année	L'offre économiquement la plus avantageuse

Les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales souhaités connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières peuvent se rapprocher du siège de la commune (bureau des marchés) dans un délai de trois (03) jours au plus tard à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), conformément aux dispositions, de l'article n° 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.

L'Echo d'Algérie : 05/01/2023 **Anep : 2316 000 200**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 099044019079312

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01/2023

La direction des ressources en eau de la wilaya de Aïn Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue d'assurer le concours d'entreprise pour la réalisation du projet :

Lot n° 02 : Equipement électromécanique et Génie civil d'un forage dans la commune de Aïn Bouyahia

Dans le cadre de l'opération : « **«Rénovation et Equipement d'un forage dans la commune de Ain Biouyahia (wilaya de Ain Defla) ».**

Le présent avis d'appel d'offres est destiné à toutes les entreprises ayant la qualification, activité principale en hydraulique en cours de validité, catégorie **Trois (03) ou plus code (34-709)**, avoir équipé **un (01) forage ou plus** ou **Une (01) stations de pompages ou plus** , , justifié par des attestations de bonne exécution de service contractant ou du maitre d'ouvrage délivrées par les services contractants public (signés par les ordonnateurs), ayant un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années (2019,2020 et 2021) supérieur ou égale à **5 000 000,00** DA, et disposant des capacités techniques et financières et des ressources nécessaires pour mener à bien la réalisation de ce projet. , Sont invitées à retirer le cahier des charges , sans frais de paiement auprès du bureau du contentieux, de la règlementation et des marchés publics de la direction des ressources en eau , rue Emir abdelkader - Ain Defla,

L'offre sera composée (selon l'article 10 du cahier des charges) de :

- **Dossier de candidature**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

Le dossier de candidature, l'Offre technique et l'Offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « **Dossier de candidature** », « **Offre technique** » ou « **Offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure et anonyme, comporte la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°..... **Lot N°02** Dans le cadre de l'opération : « **Rénovation et Equipement d'un forages dans la commune de Ain Bouyahia (wilaya de Ain Defla)** » adressé à : Monsieur Le Directeur Des Ressources En Eau, Rue Emir Abd El Kader – Ain Defla.

La durée de préparation de l'offre est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse (quotidiens nationaux) ,correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant douze (12H :00) heure , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, avant douze (12H :00).correspondent la date et l'heure d'ouverture des plis au dernier jour de la durée de préparation des offres à douze (12H :00) heure

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres, augmentée de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 05/01/2023 **Anep : 2316 000 341**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

TF1

23h15 : Esprits criminels

Garcia se rend avec Matt Simmons de l'Unité internationale d'intervention sur les lieux de l'accident qui a frappé les membres de l'unité d'élite. Tous les agents sont blessés plus ou moins gravement, mais Walker, lui, ne s'en est pas sorti. Quant à Prentiss, elle a disparu, sans doute enlevée par monsieur Griffe...

21h10 : Envoyé spécial — .2

Ils sont huit millions à élever seuls leurs enfants. Et pour ces mères, ces pères divorcés, veufs ou célibataires l'inflation et la crise énergétique sont plus rudes que pour les autres. Entre pensions alimentaires qui ne sont pas toujours versées et chariots de courses qui flambent, comment les parents solos arrivent-ils...

20h20 : Les 100 lieux qu'il faut voir — .3

Gers, Béarn et Landes : des guides passionnés par leur région présentent leurs coups de cœur, qu'il s'agisse d'une ferme, d'une cathédrale ou de Hauts-Plateaux...

21h00 : Science grand format — .5

La cité d'Herculanum est moins célèbre et moins vaste que sa voisine Pompéi. Pourtant celle-ci a également été détruite par l'éruption du Vésuve en l'an 79 après J.-C. De toutes les cités ensevelies par cette éruption, c'est la mieux préservée. C'est à Herculanum, dans une bibliothèque détruite par la catastrophe qu'ont été retrouvés...

20h55 : Jeux d'influence — arte

Un an après la victoire du décret interdisant certains pesticides toxiques dans l'agriculture, la situation a empiré au mépris de la loi. Dans le nord de la France, lors d'une visite scolaire des silos à grains de la coopérative Vitalia, en situation de quasi-monopole dans la région, des élèves s'évanouissent...

21h25 : Hunger Games — TMC

Dans les ruines de l'Amérique du Nord, le Capitole, capitale de la nation de Panem, oblige chacun de ses douze districts à envoyer deux jeunes gens, un garçon et une fille, prendre part aux «Hunger Games», des jeux du cirque revisités au cours desquels les adolescents s'affrontent à mort...

20h20 : Y'a que la vérité qui compte — C8

De 2002 à 2006, «Y'a que la vérité qui compte» a captivé des millions de téléspectateurs sur TF1. Déclarations d'amour ou d'amitié, demandes de pardon et remerciements ont fait rire ou pleurer les Français. L'émission présentée par Pascal Bataille et Laurent Fontaine revient avec une compilation des meilleurs moments...

21h10 : Ahmed Sylla - La force comique - Documentaire France 2017 — NRJ

Retour sur le parcours d'Ahmed Sylla, un humoriste et comédien doué d'une force comique et d'un naturel déconcertant. Gad Elmaleh, Jamel Debbouze, Thierry Ardisson, Arthur, Cyril Hanouna, Marine Delterme, Alice Belaidi, Camélia Jordana, Kévin Razy ou encore Laurent Weil reconnaissent...

21h10 : Wheeler Dealers — RMC DÉCOUVERTE

Le concessionnaire automobile Mike Brewer et le mécanicien Marc «Elvis» Priestly aident les propriétaires à échanger leur voiture contre une meilleure jusqu'à ce qu'ils aient enfin la voiture de leurs rêves. Dans cet épisode, le duo a pour objectif d'offrir à son client une Audi Q7...

CHAN
Le compte à rebours a commencé

Le CHAN est sans doute l'événement footballistique le plus marquant de ce début d'année. C'est aussi le plus grand tournoi que l'Algérie organise depuis la CAN 1990.

Ce n'est certes pas de la dimension de la Coupe d'Afrique des nations, mais la compétition commence à prendre de l'ampleur et de l'envergure, comme en témoigne le nombre record des demandes d'accréditation des médias qui dépasse les 1000 demandes. C'est dire que le CHAN ne va pas passer inaperçu, comme pouvaient le craindre certains. Il faut dire que l'Algérie a mis le paquet pour que la manifestation soit une totale réussite. Les organisateurs ont beaucoup investi pour redorer le blason du pays et soigner son image à l'international. Quatre grandes villes ont été retenues pour abriter les rencontres du CHAN dans des stades flambant neufs ou complètement rénovés. Il s'agit des stades Nelson-Mandela à Baraki, Miloud-Hadefi à Oran, le 19-Mai-56 à Annaba et le stade Hamlaoui à Constantine. Tout est fin prêt pour accueillir les 18 pays participants dont certains sont déjà à pied d'œuvre sur place. A l'instar du Mozambique et du Ghana. Ce dernier disputera d'ailleurs un match amical face à la sélection algérienne le samedi 7 janvier au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00). Ce sera le dernier test pour la bande de Madjid Bougherra avant d'entamer la compétition le 13 janvier contre la Libye toujours au nouveau stade Nelson-Mandela. Selon le Comité d'organisation du CHAN, les 15 autres sélections africaines participantes au tournoi, pour rappel, réservé aux joueurs locaux, sont attendues les 9, 10, et 11 janvier. L'incertitude plane néanmoins sur la venue ou pas de l'équipe marocaine qui a menacé, par le biais du président de la FRMF, Faouzi Lekjaâ, de déclarer forfait si les autorités algériennes n'ouvraient pas leur espace aérien afin «de permettre à un avion de la Royal Air Maroc (RAM) de déposer la délégation marocaine à l'aéroport de Constantine». Comme on pouvait s'y attendre, les autorités algériennes ont refusé la demande des Marocains, sachant que les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues. Le Comité d'organisation a rappelé que «l'Algérie a signé le cahier des charges dans lequel est indiqué clairement que le pays hôte est responsable du transport des délégations participantes au niveau local, uniquement». Reste à connaître désormais si les Marocains vont mettre leur menace à exécution. Il faut savoir que le Maroc a prévu de participer au CHAN avec son équipe des U23. Pour ce qui est de la sélection nationale, elle se trouve actuellement en regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (CTN), où elle élira domicile tout au long de la compétition. Un stage entamé ce lundi qui permettra d'apporter les derniers réglages au groupe avant d'entamer la compétition. Pour rappel, Madjid Bougherra a retenu 28 joueurs qui prendront part au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 en Algérie (13 janvier - 4 février). L'ossature de l'équipe nationale des locaux est composée des joueurs du CRB (9), l'USMA (9) et le MCA (5).

Ali Nezlioui

Infrastructures sportives
Le parc national fait peau neuve durant l'année 2022

Le parc des infrastructures sportives en Algérie a connu en 2022 un vaste programme de réalisation qui a concerné plusieurs installations, dans le cadre de la mise en œuvre de grands projets de l'Etat dont certains ont été réceptionnés et d'autres le seront durant l'année prochaine. Le plus grand acquis est, sans nul doute, le nouveau Complexe sportif d'Oran d'une superficie de 105 hectares, regroupant plusieurs équipements: un stade de football de 40 000 places, une salle omnisports (6000 places), un stade d'athlétisme (4000 places) et un centre nautique abritant trois piscines dont deux olympiques. Cet édifice, aux normes internationales et pouvant accueillir des compétitions nationales et internationales de très haut niveau, a été érigé à l'occasion des 19es Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet 2022). Considérée comme l'une des plus prestigieuses installations sportives en Algérie, ce complexe est un acquis très important, tant pour le sport national que pour la ville d'Oran, appelée à devenir un pôle de développement de plusieurs disciplines sportives. S'ajoute à cet édifice, le village des athlètes (village méditerranéen) d'une superficie de 39 hectares et d'une capacité de 4266 lits, et constitué l'élément le plus important dans l'organisation des JM-2022. Dans le même sillage, les nouveaux stades de Baraki, Tizi-Ouzou et Douéra, dotés d'équipements modernes, devraient voir le jour, prochainement. Le stade de Baraki (plus de 40 000 places) englobe toutes les infrastructures indispensables à l'organisation des évènements footballistiques internationaux, en plus de plusieurs espaces annexes. De même pour ceux de Tizi-Ouzou et de Douéra dont les travaux avancent sur un bon rythme et devront s'achever début 2023, selon les estimations des chargés du projet. Le nouveau stade de Tizi-Ouzou (50 000 places) comprend 12 bâtiments et annexes, dont un stade d'athlétisme et un terrain de réplique en gazon naturel, alors celui de Douéra (40 000 places) est doté de deux terrains de réplique, qui serviront aux entraînements et d'une gazonnière. En matière de modernisation et de numérisation des infrastructures, le gouvernement a insisté sur la mise en service de la billetterie électronique dans les différentes infrastructures sportives dans le but de mettre un terme aux mouvements de foules lors de la vente de billets au niveau des guichets, en plus de l'introduction du système de télésurveillance avec caméras. Cela permettra aussi de contribuer à une diminution considérable du phénomène de la violence. S'ajoutent à cela des portiques électroniques, des tribunes officielles ainsi que d'autres commodités. Dans ses différentes déclarations, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé «les gros moyens et les financements nécessaires déployés par l'Etat et l'intérêt personnel qu'il accorde pour l'achèvement des projets de stades dans les meilleurs délais», chargeant le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville de les superviser et de veiller à leur bonne marche.

De nouvelles réalisations attendues pour 2023

En ce qui concerne la rénovation des stades et autres enceintes sportives, plusieurs projets seront livrés cette année et dont plusieurs sont en cours de réhabilitation. Ces rénovations concernent le parc national des infrastructures disposant d'un important potentiel afin d'apporter un plus au mouvement sportif local et national. En réalisant ces projets, l'Algérie aura non seulement gagné des installations exceptionnelles, mais aussi de jeunes compétences notamment des ingénieurs et des techniciens diplômés des universités algériennes, qui suivent actuellement les formations nécessaires pour gérer, à l'avenir, la réalisation des structures sportives selon une vision nationale, sans compter sur les entreprises étrangères. Pour l'année 2023, l'Etat compte poursuivre sa politique de réalisation des infrastructures sportives et leur modernisation avec l'objectif d'en faire des acquis à mettre à contribution dans toutes les occasions. À cet effet, les projets de quatre nouveaux stades conformes aux standards internationaux seront lancés dans les wilayas d'Annaba, Constantine, Ouargla et Béchar, des réalisations qui seront assurées par des cadres et ingénieurs algériens. Les assiettes foncières destinées à ces projets ont été choisies selon des critères définis et ce, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que les walis concernés. Les fiches techniques des quatre projets ont été élaborées, reste le montant à définir par le ministère des Finances pour leur lancement.

CHAN 2022
64 agents mobilisés à travers les points de retrait des tickets électroniques à Constantine

Soixante-quatre agents ont été mobilisés à travers les points de retrait des tickets électroniques des matches du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN 2022) dans la wilaya de Constantine où le stade Chahid Hamlaoui accueillera les matches du 3e groupe, a indiqué ce mercredi le directeur local de la jeunesse et des sports, Saïd Hogasse. Le même responsable a précisé que sa direction a choisi 30 agents envoyés mardi au ministère de tutelle à Alger pour suivre une formation d'une journée dans le domaine et faciliter le bon déroulement de l'opération de retrait des tickets. Ces agents seront répartis sur 6 centres de retrait des tickets pour les matches du CHAN 2022 dans la wilaya de Constantine après leur paiement sur la plateforme électronique -Tadkirati-, a ajouté le même responsable qui a assuré que le retrait des tickets commencera jeudi prochain. Ces six centres se trouvent à la salle omnisports de la cité Zouaghi-Slimane, la salle de sport Barchache-Belgacem à la cité Filali, la maison de jeunes Chergui-Aboud au plateau du Mansoura (commune de Constantine), la maison de jeunes Chetaïbi-Amar à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, la maison de jeunes Bouchouk-Abdelhamid à El Khroub et la nouvelle bibliothèque de Hamma Bouziane. Un de ces centres compte sept points de retraits tandis que les cinq autres centres disposent chacun de cinq points de retrait, a précisé M. Hogasse. Ces mesures permettront de faciliter l'opération de retrait des tickets après leur acquisition sur la plateforme -Tadkirati- créée par le ministère de tutelle et sur laquelle l'on choisit le match que l'on souhaite voir et l'endroit où on désire s'asseoir, on introduit les données personnelles et désigne le centre de retrait du ticket, selon encore la même source. Le prix du ticket est de 200 DA payé par carte magnétique bancaire ou postale et les parents peuvent acquérir les tickets pour leurs enfants au moment d'acheter les leurs, selon la même source qui a noté que l'accès au stade des enfants de moins de trois ans est gratuit.

Ligue 1 française
Ghoulam entame les entraînements avec Angers SCO pour un éventuel transfert

Le défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, libre de tout engagement depuis la fin de son contrat avec Naples, l'été dernier, a entamé ce mercredi les entraînements avec Angers SCO, en vue d'un éventuel transfert cet hiver, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française. «Bienvenue à l'international algérien, Faouzi Ghoulam, invité par le club à prendre part aux entraînements de l'équipe professionnelle», a indiqué l'ASCO sur sa page officielle Facebook. L'ancien latéral gauche des Verts (31 ans) était sur le point de s'engager avec son club formateur l'AS Saint-Etienne, avec qui il a même disputé un match amical, mais les deux parties n'ont pas trouvé un accord sur le plan financier. Dans le cas où son transfert à Angers aboutit, Ghoulam retrouvera trois internationaux algériens : Nabil Bentaleb, Lyes Chetti, et Farid El Mellali. Après des saisons plus que réussies sous le maillot stéphanois et 87 matchs disputés en Ligue 1, Ghoulam décide de rejoindre le Napoli de Rafael Benitez à l'hiver 2014, mais des blessures à répétition au genou, ont affecté sa carrière. Pour rappel, la dernière apparition de Ghoulam avec l'équipe nationale remonte au 5 septembre 2017, à l'occasion de la réception de la Zambie (défaite 1-0), dans le cadre des qualifications du Mondial 2018.

Judo
Le championnat national individuel des cadets s'ouvre aujourd'hui à Tizi-Ouzou

Le championnat national individuel des cadets (garçons et filles) de judo, initialement prévu en trois journées, s'étalera finalement sur seulement 48 heures, a annoncé hier la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), en raison de l'indisponibilité de la salle omnisports Loucif-Hamani, devant initialement accueillir l'évènement pour la troisième journée. «La salle Loucif-Hamani étant réquisitionnée par le wali de Tizi-Ouzou, le championnat national individuel des cadets devra se dérouler les 5-6 janvier, et nous nous excusons auprès des athlètes, des entraîneurs et des responsables des différents clubs pour cette reprogrammation de dernière minute», ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Ainsi, et suivant le nouveau programme de compétition, chacune des deux journées verra l'entrée en lice de huit catégories de poids : quatre chez les garçons et autant chez les filles. Le bal s'ouvrira ce jeudi, avec les catégories de -40 kg, -44 kg, -48 kg et -52 kg chez les filles, ainsi que celles des -50 kg, -55 kg, -60 kg et -66 kg chez les garçons. Le lendemain, ce sera au tour des catégories des -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les filles, ainsi que celles des -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les garçons.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo	Min° / Max°	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
		16°/5°	18°/5°	14°/4°	17°/2°	18°/2°

Horaires des prières	Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
		06h20	12h53	15h29	17h47	19h16

Présidence

Le Président Tebboune reçoit le président du MSP

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu , hier , le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abderrezak Makri qui a déclaré avoir demandé une audience au Président afin d'exprimer «certains points de vue en ce qui concerne le volet politique et économique» ainsi que d'apporter «quelques remarques sur divers dossiers». Le chef de file du MSP a affirmé «avoir appris beaucoup de choses lors de cette avec le président de la République concernant les questions économiques». «Nous serons ravis qu'il y ait une relation entre l'opposition et tous les pouvoirs, surtout au niveau de la présidence de la République», a-t-il renchéri.

Prise d'assaut d'Al Aqsa par un responsable sioniste

L'Algérie condamne l'acte provocateur

L'Algérie a condamné fermement, mardi, l'acte provocateur d'un responsable sioniste qui a pris d'assaut la mosquée d'Al-Aqsa en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale et au mépris manifeste à l'égard des musulmans et des chrétiens à travers le monde, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple palestinien. L'Algérie condamne fermement «l'acte provocateur d'un responsable sioniste qui a pris d'assaut la mosquée d'Al-Aqsa, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale et au mépris manifeste à l'égard des musulmans et des chrétiens à travers le monde». «Cet acte condamnable qui vient s'ajouter à une série de violations systématiques commises par les forces de l'occupation à l'encontre du peuple palestinien, de ses biens et de ses lieux saints, dans le cadre d'un plan expansionniste très dangereux, confirme encore une fois l'impératif d'assurer la protection nécessaire au peuple palestinien et de mettre fin à ces pratiques criminelles qui sapent le processus de paix au Moyen-Orient». «L'Algérie appelle le Conseil de sécurité onusien à assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple palestinien et réitère sa position inaliénable en faveur de ce peuple frère en vue du recouvrement de ses droits légitimes, en tête desquels l'établissement d'un Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec Al-Qods comme capitale».

Coronavirus

6 nouveaux cas et aucun décès ces dernières 24 heures en Algérie

Six nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et une nouvelle guérison ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie. Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271 236 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre de guérisons passe à 182 654 cas.
Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

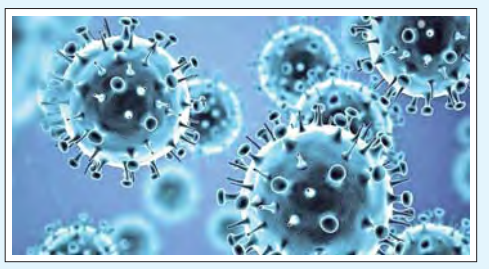

Transport maritime de marchandises

Nouvelle ligne régulière entre la Turquie et l'Algérie

La compagnie maritime Arkas a lancé une nouvelle ligne maritime régulière de transport de marchandises entre l'Algérie et la Turquie. Il s'agit d'une ligne reliant les ports d'Istanbul et d'Izmir (Turquie) et le port de Béjaïa (Algérie). C'est ce qu'a annoncé hier Béjaïa Mediterranean Terminal (BMT). «La compagnie maritime Arkas a mis en place une nouvelle ligne régulière de et vers le port de Istanbul et Izmir sur le port de Béjaïa», indique BMT, précisant que la première escale a eu lieu le lundi 2 janvier 2023 à 18h00.

Coopération judiciaire et juridique

Le ministre de la Justice reçoit l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderachid Tabi, a reçu mardi l'ambassadeur de l'Etat des Emirats arabes unis en Algérie, Youcef Seif Subaa Al-Ali, avec lequel il a passé en revue l'état des relations bilatérales et les moyens de renforcer la coopération judiciaire et juridique entre les deux pays. «Lors de cette rencontre qui a eu lieu à la demande de l'ambassadeur émirati, les deux parties ont évoqué l'état des relations bilatérales dans les différents domaines, notamment dans le domaine judiciaire et juridique et les moyens de les renforcer, ainsi que l'échange d'expériences et d'expertises au service des intérêts des deux pays».

Adrar

Valoriser le système d'irrigation traditionnel ancestral Foggara

La Foggara, système traditionnel d'irrigation et de répartition de l'eau, sa protection, sa valorisation et sa préservation, ont été largement recommandées par les participants à une rencontre de sensibilisation sur le thème, tenue dans la commune de Reggane (150 km au Sud d'Adrar), a-t-on appris ce mercredi des organisateurs. Organisée par l'association de restauration et de préservation de la Foggara de la wilaya d'Adrar, cette rencontre, à laquelle ont pris part le directeur de l'observatoire national de la Foggara (ONF), le directeur de l'Office du parc culturel du Touat-Gourara-Tidikelt et des élus locaux, a été mise à profit par les participants pour mettre l'accent sur la nécessaire valorisation de ce système d'irrigation, un legs culturel ancestral plusieurs fois séculaire, et inciter la société civile à assumer la mission de sa protection comme patrimoine culturel. Appelant au «nécessaire changement des mentalités» vis-vis de la Foggara, considérée comme système «périmé et caduc» par certains, les intervenants, au cours de la rencontre, ont insisté sur sa valorisation et sa préservation en tant que partie intégrante du legs ancestral, suggérant, pour ce faire, l'organisation de sessions de formation en direction des associations, concernées par ce genre de système de distribution d'eau souterraine, axées sur le cadre réglementaire relatif à sa préservation et sa pérennité. Les participants à la rencontre ont également appelé l'Observatoire national de la Foggara à assumer pleinement sa mission de conservation de ce procédé traditionnel de répartition de l'eau, consistant, notamment à assurer le suivi des opérations d'entretien et de curage de la foggara et la révision de ses mécanismes de restauration. Les intervenants ont appelé également à impliquer l'Observatoire, en tant qu'organisme spécialisé parmi les commissions de délimitation des assiettes foncières retenues pour les divers projets, en vue de protéger les schémas de puits des foggaras, leur préservation des fissures et de l'affaissement.
Le directeur de l'Observatoire de la foggara, Youcef Bouteddera, a indiqué que «les propriétaires des foggaras butent contre de sérieuses contraintes liées notamment aux agressions que subissent les foggaras qui existent en milieu urbain, en raison de la réalisation d'installations et autres structures sur les galeries des foggaras, ou, parfois, au travers les périmètres agricoles mettant en péril ce système traditionnel, fissuration ou tarissement». La rencontre a permis de «cerner les multiples problèmes et contraintes qui menacent l'existence de la foggara en impliquant la société civile et les autorités concernées dans la prise des mesures préventives», a-t-il ajouté. Le président de l'association «Figgaret-Djelloul» (commune de Reggane), Mohamed Djoudi, a appelé à institutionnaliser la fête de la Foggara pour mettre en exergue ce système d'irrigation et son introduction au programme pédagogique en tant que partie intégrante du patrimoine algérien. Les participants se sont félicités de l'organisation de pareille rencontre pour veiller à la protection et à la valorisation de ce système d'irrigation traditionnel.

Kadiro Frih